

2021

Communauté de Communes du Lautrécois-Pays d'Agout

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS & ASSIMILÉS

 Rapport à la disposition du public sur www.cclpa.fr et dans les communes adhérentes.

Rapport établi conformément à la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte et au décret d'application n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets.



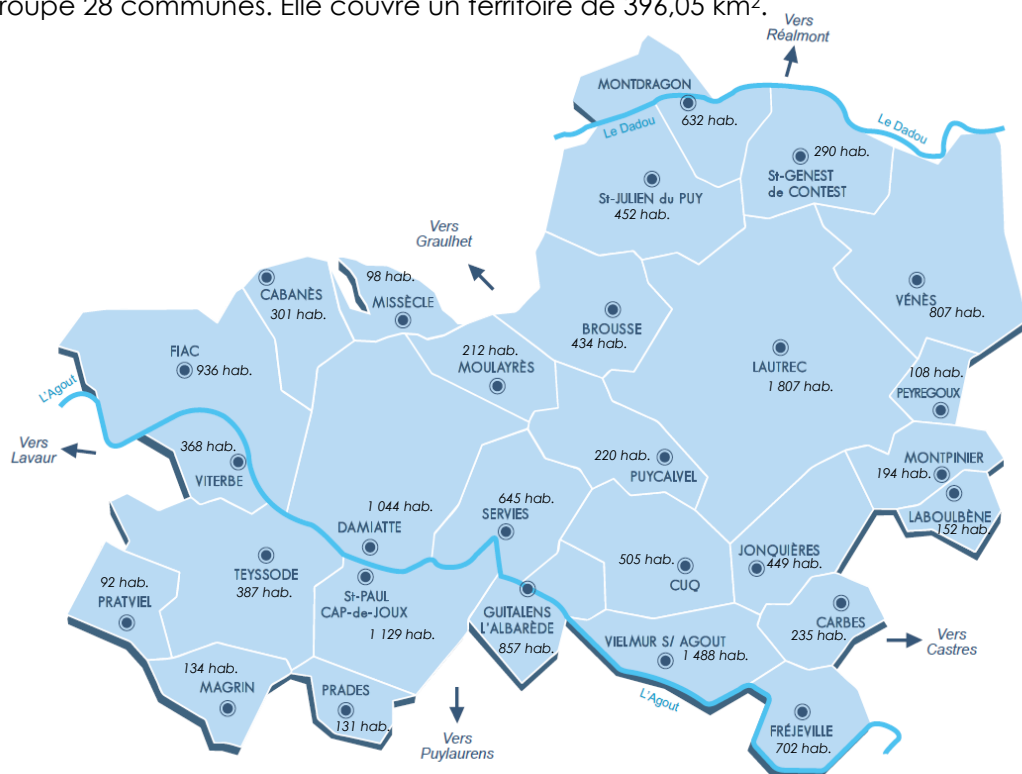
Sommaire

- I. Présentation**
- II. Compétences exercées**
- III. La collecte des déchets : organisation du service**
- IV. La collecte des déchets : bilan**
- V. Le traitement des déchets : organisation**
- VI. Le traitement des déchets : bilan**
- VII. Impact environnemental**
- VIII. Emploi et conditions de travail**
- IX. Moyens d'information**
- X. Les modalités d'exploitation du service public de gestion des déchets**
- XI. Budget, coût du service et financement**
- XII. Coût des différents flux des déchets**
- XIII. Les mesures de prévention**
- XIV. Bilan et perspectives**

I. Présentation

a. Le territoire

La Communauté de Communes du Laurécois – Pays d'Agout a été créée le 01 janvier 2013 et regroupe 28 communes. Elle couvre un territoire de 396,05 km².



b. Evolution démographique

Communes	Population 2010	Population 2017	Population 2018	Population 2019	Population 2020	Population 2021
Brousse		424	426	428	430	434
Cabanès		282	285	289	293	301
Carbes		223	233	236	233	235
Cuq		503	503	504	505	505
Damiatte		1 039	1 040	1 043	1 042	1 044
Fiac		945	955	944	940	936
Fréjeville		658	664	671	687	702
Guitalens-l'Albarède		888	892	908	879	857
Jonquières		463	460	459	453	449
Laboulbène		142	143	142	148	152
Lautrec		1 810	1 802	1 807	1 810	1 807
Magrin		138	138	136	135	134
Missècle			93	96	98	98
Mondragon		623	624	626	627	632
Montpinier		191	196	195	194	194
Moulayrès			189	200	211	212
Peyregoux		131	130	122	115	108

Prades		134	135	135	134	131
Pratviel		83	85	87	89	92
Puycalvel		218	216	219	223	220
Saint Paul		1 124	1 129	1 132	1 136	1 129
Serviès		637	647	645	646	645
St Genest		307	312	306	298	290
St Julien		447	451	450	448	452
Teyssode		407	396	391	387	387
Vénès		790	801	814	835	807
Vielmur		1 540	1 552	1 539	1 515	1 488
Viterbe		363	367	366	367	368
TOTAL	13 594	14 510	14 864	14 890	14 878	14 809

Au 1^{er} janvier 2021, la Communauté de Communes du Laurécois – Pays d'Agout compte 14 809 habitants avec une densité moyenne 37 hab./km².

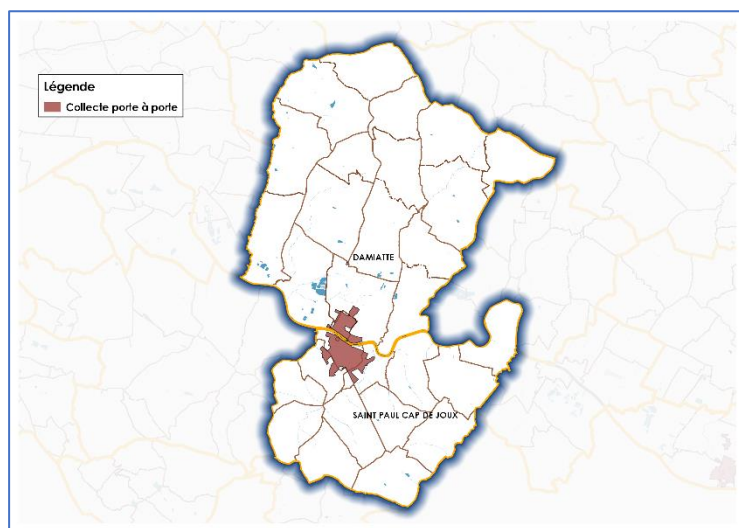
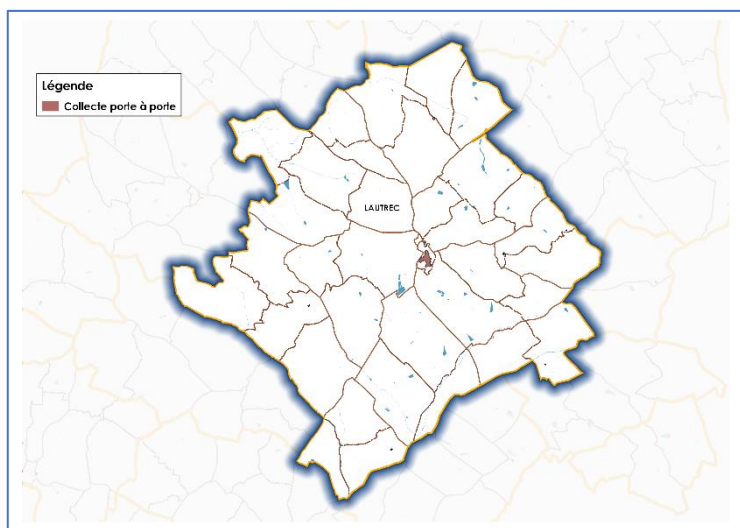
II. Compétences exercées

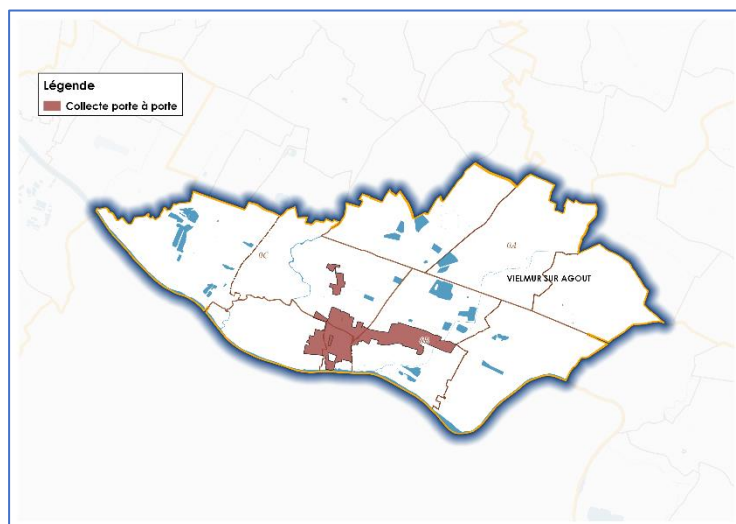
La collecte des déchets ménagers et assimilés se fait en régie par le service environnement de la CCLPA. La collectivité adhère au syndicat mixte TRIFYL pour le traitement de ces déchets. TRIFYL gère aussi les déchèteries : la CCLPA en compte 2 sur son territoire.

	Ordures ménagères	Recyclables	Verre
Collecte séparée	✓	✓	✓
Point d'Apport Volontaire			✓
Déchèterie		✓	✓

III. La collecte des déchets : organisation du service

La collecte des ordures ménagères et du tri sélectif se fait pour la plupart du territoire en point de regroupement (bacs de 770 L). Seuls les centres de Damiatte, Lautrec, Saint Paul Cap de Joux et Vielmur sur Agout son en collecte en porte à porte.





656 points de regroupement sont installés sur l'ensemble du territoire (1 064 bacs à ordures ménagères et 902 bacs pour le tri sélectifs). Une campagne de lavage des bacs est organisée chaque début d'année.

La collecte est effectuée par 3 équipes du lundi au vendredi.

a. Equipements liés à la collecte

	Ordures ménagères	Tri sélectif	Verre	Textile	Déchèterie
Nombre de contenants	1 064	902	123	48	2
Type de contenant	Bac 770 L	Bac 770 L	Colonne	Borne	Benne
Ratio du nombre de contenant par habitant	1 pour 14	1 pour 16	1 pour 120	1 pour 309	1 pour 7 405
Tonnages collectés en 2021	3 052 T	922 T	546 T	73 T	1 943 T

Les déchèteries acceptent les produits tels que :



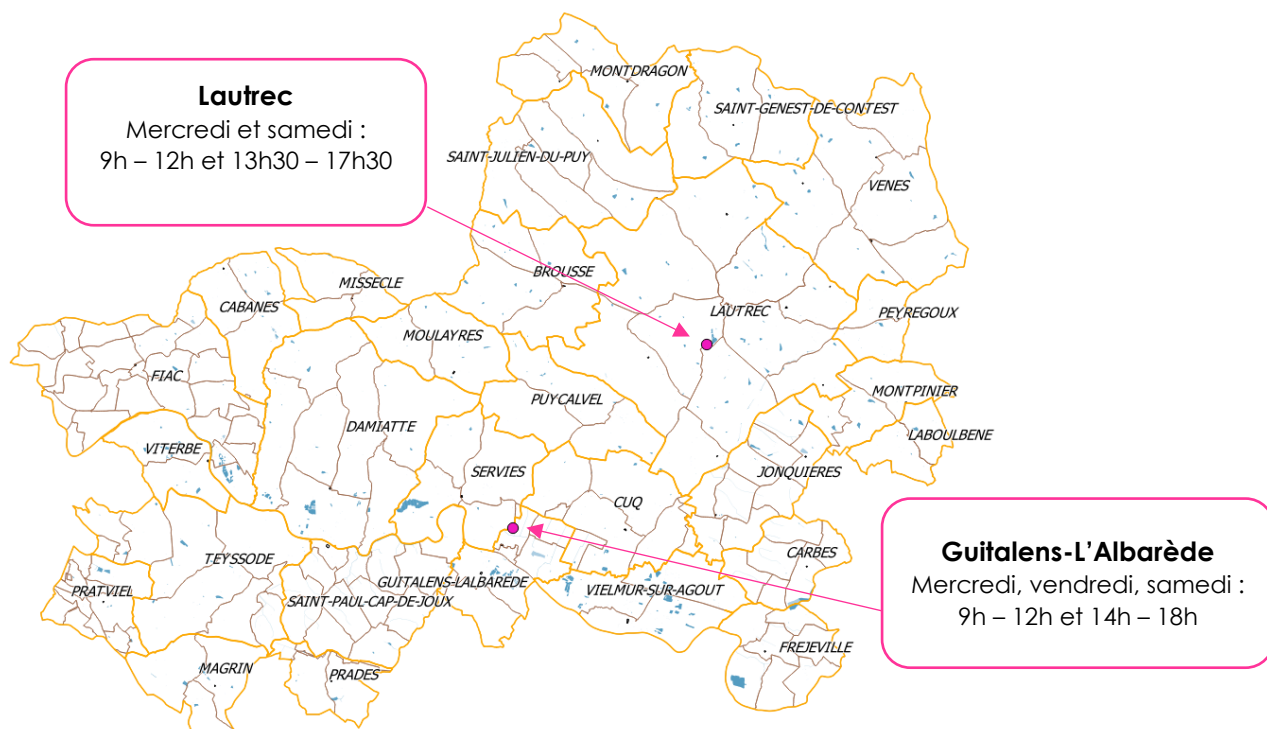
b. Fréquence de collecte

	Zone porte à porte (collecte en sac/caissette)	Zone semi rurale (collecte point de regroupement)	Zone rurale (collecte point de regroupement)
Ordures ménagères	C 2	C 2	C 1
Tri sélectif	C 1	C 1	C 1

C2 : collecte 2 fois par semaine
C1 : collecte 1 fois par semaine

c. Les déchèteries

La collectivité compte 2 déchèteries sur le territoire :



Evolution de la fréquentation des déchèteries sur le territoire :

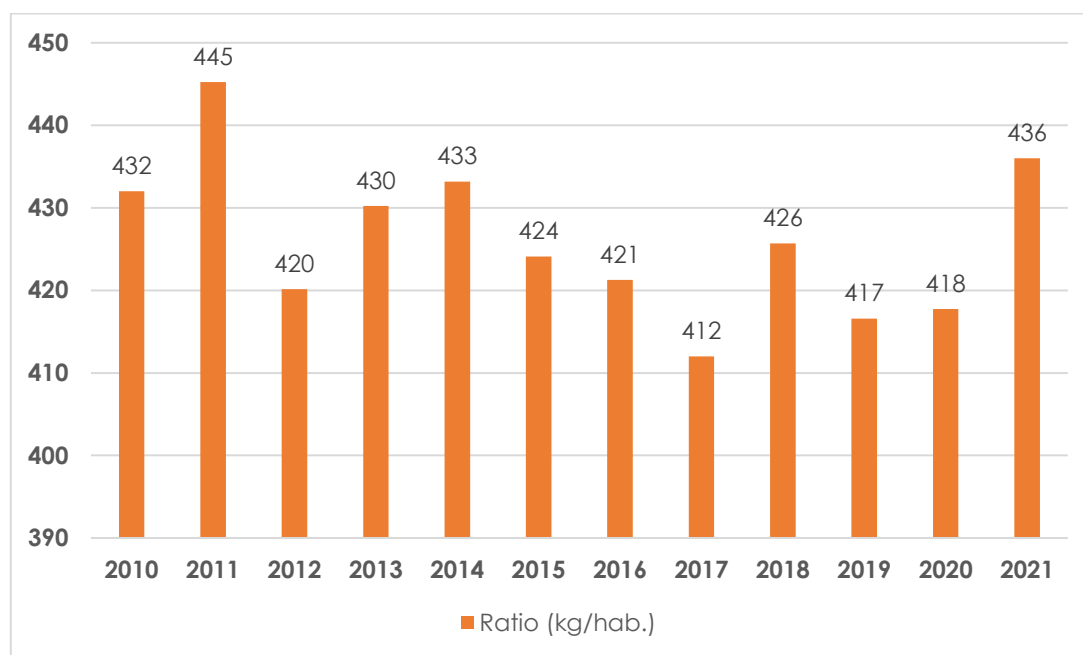
Déchèterie	2020	2021
Guitalens-L'Albarède	18 098 usagers	23 545 usagers
Lautrec	5 234 usagers	6 068 usagers

IV. La collecte des déchets : bilan

a. Les déchets collectés et leur évolution

	2010 (Année de référence)	2020	2021	Evolution (n/n-1)	Evolution (2021 – 2010)
Quantité de déchets ménagers et assimilés (tous déchets confondus y compris déchèterie) – en Tonnes	5 873	6 220	6 463	+ 3,9 %	+ 10,0 %
<i>Ratio par hab.</i>	432	418	436	+ 4,3 %	+ 1,0 %
Quantité d'ordures ménagères et assimilées (ordures ménagères + tri) – en Tonnes	3 725	3 856	3 974	+ 3,2 %	+ 6,7 %
<i>Ratio par hab.</i>	274	259	268	+ 3,5 %	- 2,2 %
Quantité d'ordures ménagères – en Tonnes	2 960	2 959	3 052	+ 3,1 %	+ 3,1 %
<i>Ratio par hab.</i>	218	199	206	+ 3,5 %	- 5,5 %

Evolution des déchets ménagers et assimilés collectés (en kg/hab.) :



Une nette augmentation du tonnage des déchets ménagers et assimilés est observée pour 2021.

V. Le traitement des déchets : organisation

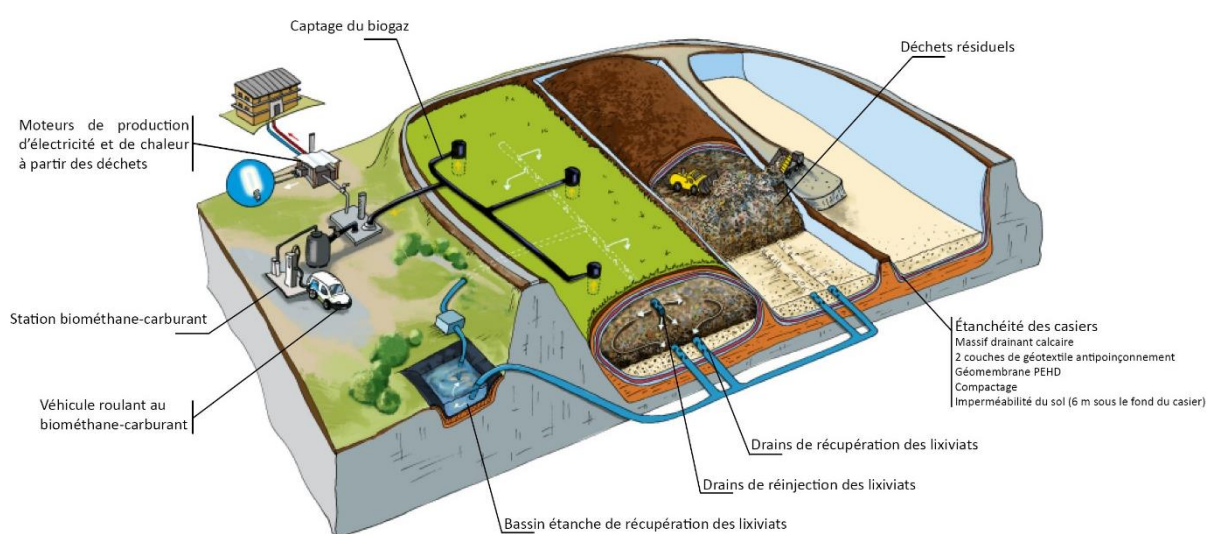
a. Origine des déchets et localisation des unités de traitement



b. Nature des traitements

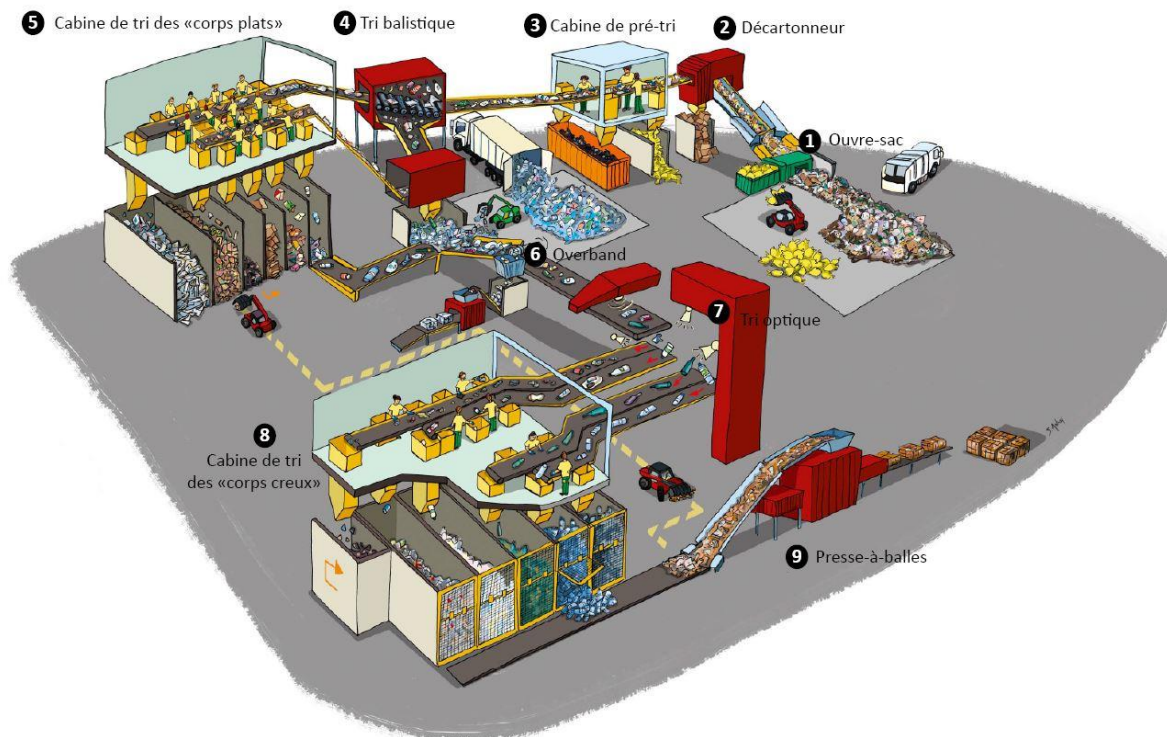
Unité de traitement	Déchets concernés			
	Ordures ménagères	Tri sélectif	Biodéchets	Verre
		✓		
	✓			
	✓	✓		
			✓	
				✓

Le traitement des OM se fait au bioréacteur de TRIFYL, à Labessière-Candeil (81).

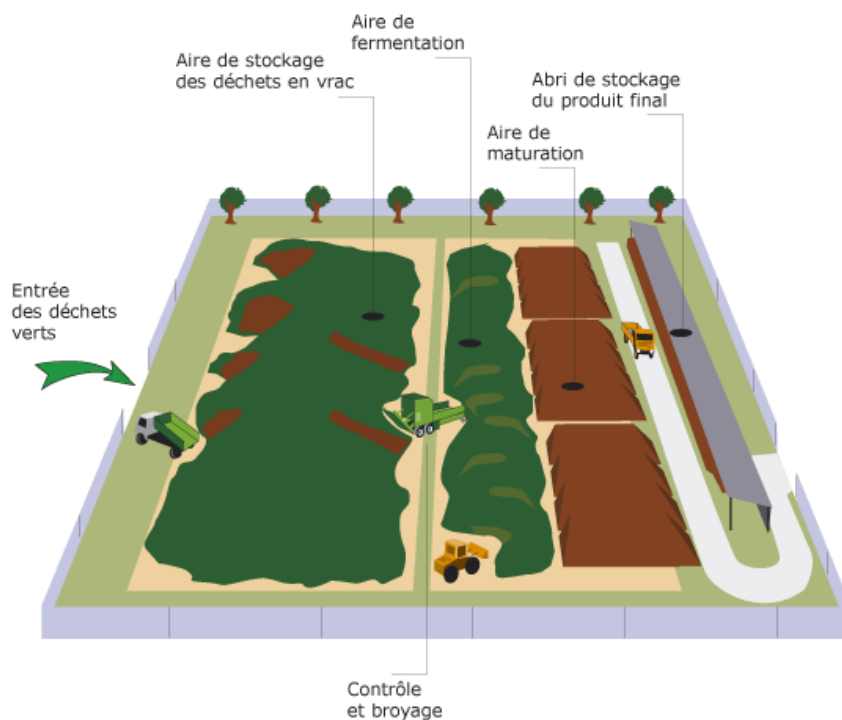


Pour valoriser les déchets résiduels, TRIFYL utilise depuis 2006 la solution du bioréacteur qui consiste en une dégradation accélérée des déchets dans des cellules étanches. Les effluents liquides (lixiviats) et gazeux (biogaz) sont récupérés pour être valorisés : les eaux de percolation vont être réinjectées pour accélérer la méthanisation et le biogaz va être aspiré pour produire de l'énergie. Pour valoriser le biogaz issu des déchets du bioréacteur, TRIFYL a choisi de développer trois filières : la cogénération, le biométhane-carburant et l'hydrogène.

- Les emballages recyclables sont amenés au centre de tri de TRIFYL à Labruguière (81).



- Les déchets verts amenés en déchèterie vont permettre de faire du compost grâce à la plateforme de compostage :



- Le verre collecté est acheminé vers l'usine de traitement Briane Environnement :



VI. Le traitement des déchets : bilan

a. Capacité et tonnages traités

Capacité des installations :

	Bioréacteur	Centre de tri	Plateforme	Verrerie
Capacité	1 500 000 T.	12 000 T.	12 000 T.	120 000 T.

b. Refus de tri et performance

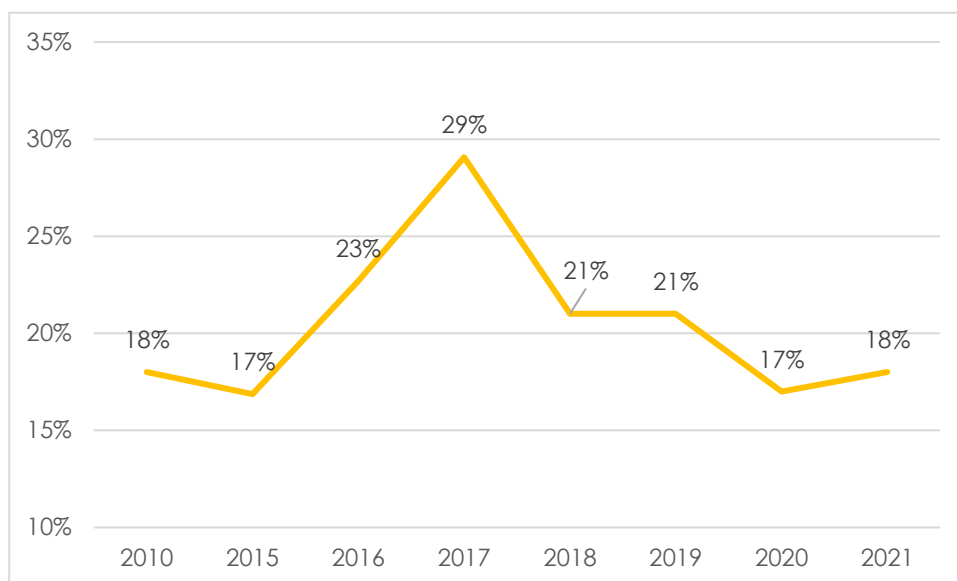
Chaque mois, un échantillon de tri sélectif d'un camion poubelle est prélevé. Celui-ci va permettre de connaître le pourcentage de déchets non recyclables présents dans le bac de tri sélectif.

C'est avec ce résultat que le coût du traitement est en partie établi :

Pourcentage de refus	Tarifs
< 15 %	0,00 € HT
≥ 15 % et < 20 %	7,00 € HT
≥ 20 % et < 25 %	15,00 € HT
≥ 25 % et < 40 %	30,00 € HT

Un mauvais tri augmente donc les coûts de la collectivité.

Evolution du refus de tri pour la Communauté de Communes du Laurécois – Pays d'Agout :



Nous constatons que la collectivité a vu son taux de refus augmenter jusqu'à presque 30% en 2017 (soit 30 € HT de majoration à la tonne). Une nette amélioration est observée pour 2020 et 2021 (avec une majoration à 7 € HT la tonne). La CCLPA a pour objectif d'avoir une moyenne inférieure des 15 % pour ne plus payer de majoration.

c. Performance de valorisation globale par rapport aux objectifs

	2010 (kg/hab.)	2020 (kg/hab.)	2021 (kg/hab.)	Objectif 2025 - TRIFYL (kg/hab.)
Ordures ménagères	217,8	198,9	206,1	196
Tri sélectif	56,2	59,9	62,2	65
Verre	29,3	35,0	36,9	33

Depuis 2010, la Communauté de Communes du Laurécois – Pays d'Agout observe une diminution de la quantité d'ordures ménagères collectées (avec une hausse depuis 2020 – crise sanitaire).

La collectivité doit poursuivre ses efforts de prévention et de communication afin d'atteindre les objectifs 2025 fixés par TRIFYL.

VII. Impact environnemental

L'ensemble de la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif représente presque 100 000 km par an et environ 52 500 L de carburant.

La collectivité, soucieuse de l'environnement, a supprimé la collecte en porte à porte sur une commune (Guitalens-L'Albarède) en 2018.

En 2020, la CCLPA a renouvelé sa flotte en choisissant un camion mieux adapté ayant une grande capacité pouvant contenir 2 tournées de tri sans aller vider.

VIII. Emploi et conditions de travail

a. Caractéristiques du personnel de collecte des déchets

Le service collecte est composé de 7 agents répartis sur 3 camions-poubelle. Il y a donc une équipe avec un chauffeur et 2 ripeurs, 2 équipes avec un chauffeur et un ripeur.

Un agent s'occupe de collecter le verre à l'aide d'un camion grue sur environ une semaine par mois. Le reste de son temps, cet agent aide au remplacement de ses collègues ripeurs ou est associé au service divers/espaces verts.

L'ensemble du service dessert les 28 communes de la CCLPA du lundi au vendredi.

	Effectif	Titulaires	Contractuels
Chauffeur-ripeur	8	7	1
Mécanicien	1	1	
Agent relation usagers	1		1
Total	10	8	2

La collectivité fait appel à des saisonniers pour les périodes d'été et d'hiver.

b. Mesures en faveur de l'hygiène et de la sécurité

Les principales améliorations obtenues résident dans le renouvellement du parc des bennes à ordures ménagères qui apporte un confort et une sécurité accrue pour l'ensemble du personnel tout en permettant une productivité plus élevée.

Depuis 2019, l'ensemble des véhicules stationnent désormais à l'intérieur du nouveau bâtiment.

IX. Moyens d'information

La collectivité édite 2 bulletins intercommunaux par an. Ceux-ci permettent d'informer les usagers sur les actions et bilans menés par la CCLPA.

Grâce à leurs bulletins communaux, les communes transmettent aux habitants toutes les actualités de la CCLPA en matière de déchets.

Elle est aussi présente sur les réseaux sociaux (Facebook). Elle y publie fréquemment des articles.

De plus, la collectivité possède un site internet récent.

X. Les modalités d'exploitation du service public de gestion des déchets

Organisation :

Année 2021	Ordures ménagères		Tri sélectif		Verre	Déchèterie
Fréquence collecte	C1 ou C2		C1		C0,25	2 Déchèteries (gérées par TRIFYL)
Collecte et contenants	PR* 1 064 Bacs 770 L	PAP** Pas de contenant	PR 902 Bacs 770 L	PAP Caissettes 70 L	Apport volontaire 123 PAV***	
Transport	Géré par la CCLPA					
Traitement	Géré par TRIFYL		Géré par TRIFYL		Géré par BRIANE Environnement	

* PR : point de regroupement

** PAP : porte à porte

*** PAV : point d'apport volontaire

Population desservie et quantité de déchets collectés :

Année 2010	Ordures ménagères	Tri sélectif	Verre	Déchèterie (hors gravats)	Tous flux
Population desservie	13 594	13 594	13 594	13 594	13 594
Tonnages	2 961	765	398	1 122	5 873
Kg/hab. (collectivité)	218	60	35	83	432
Kg/hab. (données nationales 2009)	242	44	30	175	588
Ecart/ratio national	-10 %	21%	-3 %	-52 %	-26 %

En 2010, les déchets collectés par la Communauté de Communes du Lautrécois-Pays d'Agout ont un ratio bien en-dessous que la moyenne nationale (datant de 2009). En effet, nous observons une différence de 26% sur le total des flux.

Année 2021	Ordures ménagères	Tri sélectif	Verre	Déchèterie (hors gravats)	Tous flux
Population desservie	14 809	14 809	14 809	14 809	14 809
Tonnages	3 052	922	546	1 496	6 215
Kg/hab. (collectivité)	206	62	37	101	406
Kg/hab. (données nationales 2016)	249	50	32	162	582
Ecart/ratio national	- 17 %	24 %	16 %	- 38 %	- 30 %

Malgré l'augmentation de la quantité des ordures ménagères des deux dernières années (2020 et 2021), les écarts sont toujours importants.

XI. Budget, coût du service et financement

a. Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES	CA 2020	CA 2021
40	Opération d'ordre entre section	13 843,99	8 130,70
2314	Construction sur sol d'autrui	13 843,99	8 130,70
21	Immobilisations corporelles	210 118,90	28 515,64
21571	Matériel roulant	178 710,13	3 022,80
2158	Installations, matériel et outillages techniques	0,00	0,00
2188	Autres immo corporelles	31 408,77	25 492,84
20	Dépenses imprévues Investissement	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES	223 962,89	36 646,34

	RECETTES	CA 2020	CA 2021
001	Résultat d'investissement reporté	53 920,28	99 453,52
10	Apports, dotations, réserves	160 445,65	9 334,13
10222	FCTVA	34 401,85	9 334,13
1068	Résultat affecté	126 043,80	0,00
40	Opération d'ordre entre section	1 036,30	0,00
192	Plus ou moins value sur cession d'immob	1 036,30	0,00
28	Amortissement des immobilisations	108 014,18	142 163,61
28145	Installations générales, agencements et aménagements	3 514,27	18 445,32
281571	Matériel et outillage de voirie	52 877,71	77 928,68
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	3 704,00	3 434,53
28182	Matériel de transport	9 019,50	6 927,04
28188	Autres immobilisations	38 898,70	35 428,04
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES	323 416,41	250 951,26
	RESULTAT	99 453,52	214 304,92

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	CA 2020	CA 2021
011	Charges de gestion générale	184 623,33	238 491,95
60622	Carburants	57 486,94	83 859,20
60628	Autres fournitures non stockées	8 454,50	17 378,86
60631	Fournitures d'entretien	1 228,20	401,89
60632	Fournitures de petit équipement (outillage)	82,45	6 840,34
60636	Vêtements de travail	1 085,23	5 161,53
6068	Autres matières et fournitures	3 499,68	157,72
6135	Locations mobilières	2 188,14	9 145,97
61551	Entretien matériel roulant	25 746,31	33 763,27
6156	Maintenance	6 968,55	3 018,22
6161	Primes d'assurances	6 031,00	6 691,53
6184	Versement à des organismes de formation	0,00	430,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00
6256	Missions	0,00	0,00
6257	Réceptions	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 494,72	1 499,80
62871	Remboursement budget principal	68 000,00	68 590,00
6288	Autres services extérieurs	1 176,61	1 541,62
63512	Taxe foncière	13,00	12,00
6355	Taxes et impôts sur véhicules	1 168,00	0,00
012	Charges de personnel	368 735,39	371 264,62
6332	Cotisations versées au FNAL	1 124,29	1 087,44
6336	Cotisations C.N.F.P.T.- C.D.G.	4 181,46	4 350,39
6338	Cotisations U.R.S.S.A.F	674,00	652,47
64111	Personnel titulaire	133 418,19	161 142,27
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	3 585,90	4 380,09
64118	Autres indemnités	24 574,75	26 593,37
64131	Personnel non titulaire	81 917,01	55 915,22
64138	Autres indemnités	9 709,64	5 822,98
6451	Cotisations U.R.S.S.A.F	47 603,73	42 113,71
6453	Cotisations Caisses de retraite	46 355,29	53 234,05
6454	Cotisations ASSEDIC	3 720,53	2 491,57
6455	Cotisations Assurances Personnel	4 048,59	5 211,56
6458	Cotisation organismes sociaux	2 120,01	2 120,00
6475	Médecine du travail	1 117,00	1 022,00
6488	Autres charges de personnel	4 585,00	5 127,50
65	Autres charges gestion courante	633 091,75	741 700,03
65541	Contribution organ. regroup. (TRIFYL)	633 090,07	741 698,88
65888	Autres	1,68	1,15
042	Opérations d'ordre entre section	109 050,48	142 163,61
6761	Différences sur réal. (positives) transférées en invest.	1 036,30	0,00
6811	Dotation aux amortissements	108 014,18	142 163,61
022	Dépenses imprévues Fonct.	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES	1 295 500,95	1 493 620,21

	RECETTES	CA 2020	CA 2021
002	Résultat de fonctionnement reporté	236 842,09	217 268,26
70	Autres produits de gestion courante	31 558,74	33 808,02
7078	Autres marchandises	1 585,00	1 965,00
70878	Prestations de services par d'autres redevables	29 973,74	31 843,02
72	Travaux en régie	13 843,99	8 130,70
722	Immobilisations corporelles	13 843,99	8 130,70
73	Impôts et taxes	1 218 933,00	1 335 392,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères	1 218 933,00	1 335 392,00
74	Dotations, subventions et participations	6 878,30	8 360,20
7478	Autres organismes	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	6 878,30	8 360,20
75	Autres produits de gestion courante	1,57	1,68
7588	Autres produits divers de gestion courante	1,57	1,68
77	Produits exceptionnels	1 684,29	1 358,20
775	Produits des cessions d'immobilisations	1 036,30	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	647,99	1 358,20
013	Atténuation des charges	3 027,23	2 202,73
6419	Remb. sur rémunér. personnel	3 027,23	2 202,73
	TOTAL DES RECETTES	1 512 769,21	1 606 521,79
	RESULTAT	217 268,26	112 901,58

XII. Coût des différents flux des déchets

Nous rappelons que la Communauté de Communes du Laurécois – Pays d'Agout gère la collecte des ordures ménagères, du tri sélectif et du verre. Le traitement des déchets revient à TRIFYL.

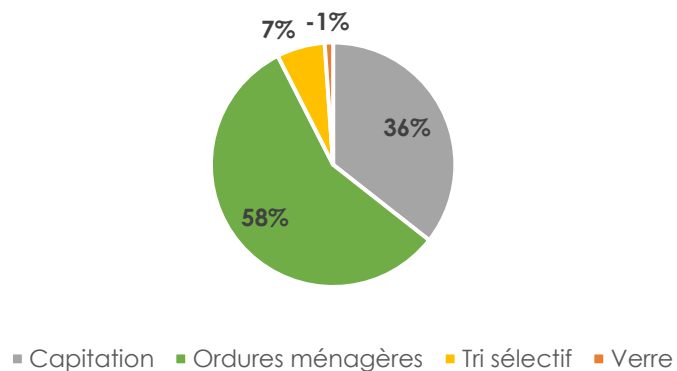
Coût de chaque flux de déchets :

2010	Capitation	Ordures ménagères	Tri sélectif	Verre	Total
Coût TTC	134 172,00 €	214 494,00 €	24 087,00 €	- 4 166,88 €	368 586,12 €

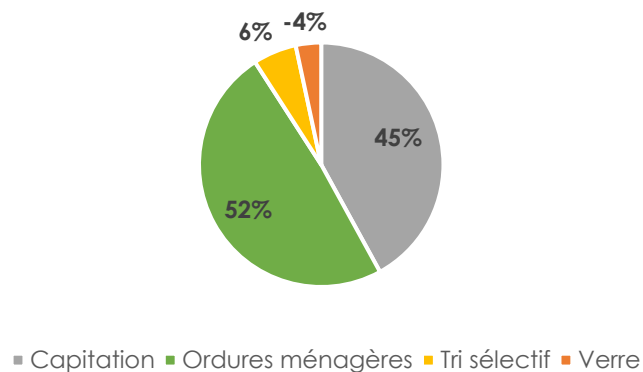
2020	Capitation	Ordures ménagères	Tri sélectif	Verre	Total
Coût TTC	278 218,60 €	323 638,15 €	38 142,72 €	- 22 238,07	617 761,40 €

2021	Capitation	Ordures ménagères	Tri sélectif	Verre	Total
Coût TTC	325 754,00 €	396 174,26 €	31 889,07 €	- 17 605,18 €	736 212,15 €

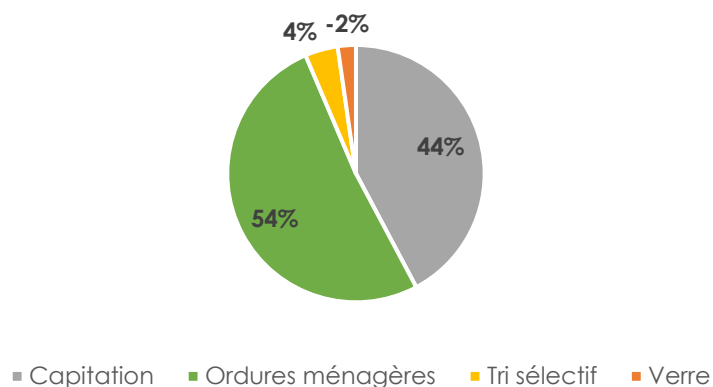
Répartition des coûts en fonction du flux de déchets (2010)



Répartition des coûts en fonction du flux de déchets (2020)



Répartition des coûts en fonction du flux de déchets (2021)

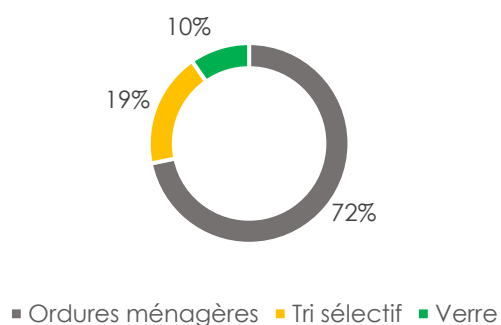


En 2010, l'ancienne Communauté de Communes du Lautrécois s'occupait de la collecte du verre en régie. Lors de la fusion en 2013, l'ensemble des colonnes à verre du territoire sont relevées par la collectivité. Ce flux représente donc une recette pour la CCLPA.

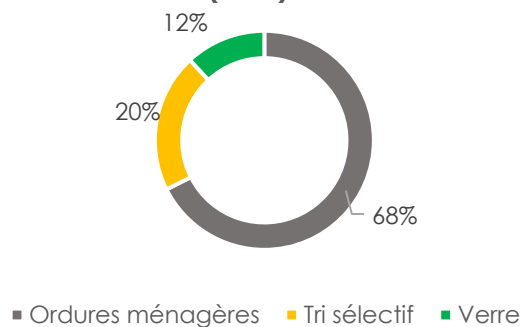
Quantité de déchets collectés (hors déchèterie et textile) :

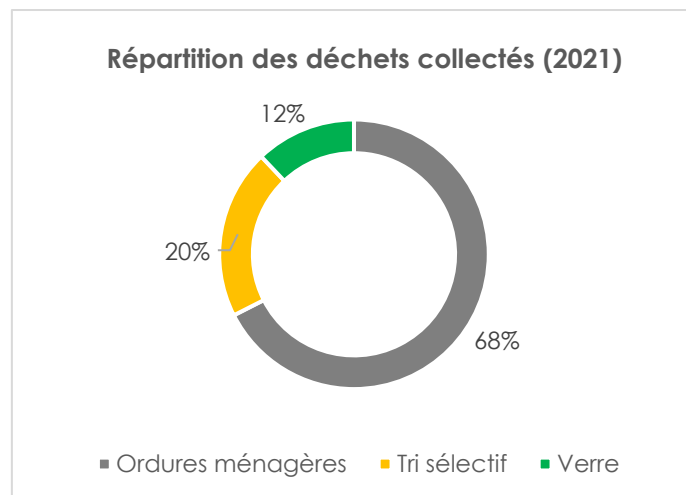
Tonnages	Ordures ménagères	Tri sélectif	Verre	Total
2010	2 961	765	398	4 124
2020	2 959	891	521	4 371
2021	3 052	922	546	4 520

Répartition des déchets collectés (2010)



Répartition des déchets collectés (2020)

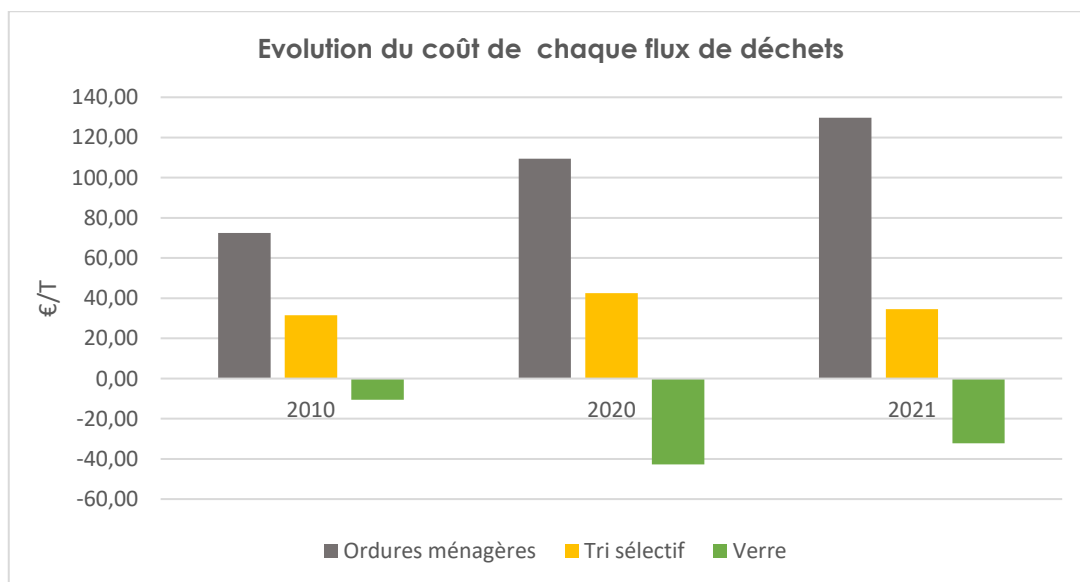




Une augmentation de 3 % des ordures ménagères est constatée entre 2020 et 2021. Cette évolution peut être due à l'augmentation de la TEOM (hausse de la TGAP et des tarifs de TRIFYL) et/ou à la crise sanitaire (COVID-19).

Coûts des différents flux en € par tonne :

	Ordures ménagères	Tri sélectif	Verre
2010	72,44 €/T	31,49 €/T	- 10,47 €/T
2020	109,37 €/T	42,52 €/T	- 42,68 €/T
2021	129,81 €/T	34,59 €/T	- 32,24 €/T



Une hausse du coût d'ordures ménagères à la tonne est constatée depuis 2010. Le coût du tri sélectif à la tonne se voit diminuer : cette évolution est due à une meilleure qualité du tri.

Depuis la fusion en 2013, la totalité du verre collecté équivaut à une recette pour la CCLPA.

Nous constatons une diminution de ce bénéfice entre 2020 et 2021 dû à l'augmentation du coût de traitement (13.50 € HT en 2020 ; 24.70 € HT en 2021).

XIII. Les mesures de prévention

Afin de réduire au mieux les déchets à la source, la Communauté de Communes du Lautrécois – Pays d'Agout a déployé plusieurs outils.

a. Promotion du compostage



La CCLPA propose 2 types de composteurs à des tarifs préférentiels :

- En plastique recyclé (440 L) à 20 € ;
- En bois (400 L) à 25 €.

Cette action a permis à 380 foyers de s'équiper en 3 ans.

La CCLPA est aussi intervenue dans les écoles afin d'équiper l'établissement et de sensibiliser les élèves aux gestes du compostage.



b. STOP PUB



L'autocollant **STOP PUB** sur la boîte aux lettres permet de réduire le gaspillage des prospectus. Il est disponible en mairie ou dans les locaux de la collectivité.

c. Collecte de textiles, linges et chaussures

La collecte des TLC est gérée par LE RELAIS 81, situé à Bout du Pont de l'Arn (81).



Le Relais est un réseau d'entreprises qui agit depuis 30 ans pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion, par la création d'emplois durables.

En 2021, la Communauté de Communes du Lautrécois – Pays d'Agout comptait 48 bornes textile.

97 % des TLC sont valorisés :

- Les textiles utilisables en l'état sont revendus à bas prix dans les 73 boutiques Ding Fring du Relais ou destinés à l'export.
- Les textiles qui ne peuvent plus être portés sont recyclés par le Relais dans le cadre de la production de chiffons d'essuyage pour l'industrie, ou pour la fabrication de matières à partir desquelles est notamment fabriqué l'isolant Métisse®.

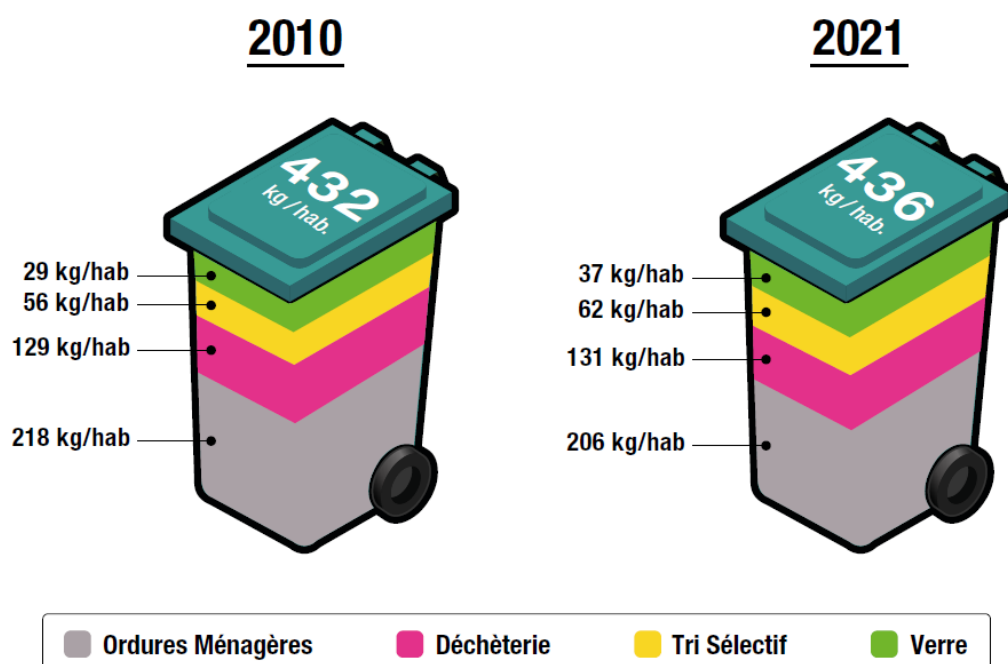
- La matière non valorisée représente 3 % des volumes collectés, dont la majeure partie sera utilisée en valorisation énergétique.

Les tonnages collectés sur le territoire de la CCLPA :

2018	2020	2021
70 T	61 T	73 T

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire. Le RELAIS 81 n'a pas pu collecter les bornes pendant près de 2 mois.

d. Indicateurs globaux de prévention



	2010 (année de référence)	2021	Evolution
Quantité de déchets ménagers et assimilés produits (inertes compris) – DMA en Tonnes	5 873	6 463	
Ratio par hab.	432	436	+ 1,0 %
Quantité d'ordures ménagères et assimilées produites – OMA en Tonnes	3 725	3 974	
Ratio par hab.	274	268	- 2,2 %
Quantité d'ordures ménagères produites – OMR en Tonnes	2 960	3 052	
Ratio par hab.	218	206	- 5,5 %

En plus de 10 ans, nous constatons une diminution du ratio d'OMR collectées. Nous pouvons penser que cette évolution est due aux moyens de communication et de prévention déployés par la Communauté de Communes. Toutefois, la quantité de déchets ménagers et assimilés produits augmente de 4 kg/hab. en 11 ans.

La collectivité doit rester vigilante car depuis 2020, les tonnages d'ordures ménagères et d'apport en déchèterie sont en hausse.

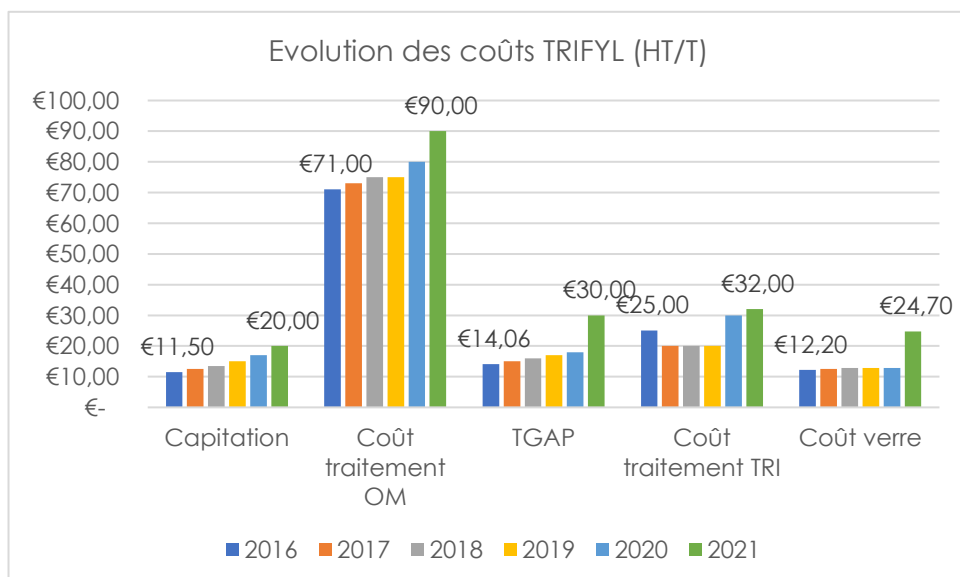
XIV. BILAN ET PERSPECTIVES

a. Bilan 2021

- Depuis la fusion de la CCLPA, les élus ont décidé de ne pas augmenter la TEOM malgré l'évolution des coûts liés au traitement des déchets. En 2017, une étude a démontré que l'élimination des déchets demeure trop peu chère en France pour vraiment encourager à la prévention et au recyclage. Face à ce constat, le Parlement a ainsi adopté une hausse crantée, en 2021 d'abord, puis progressivement jusqu'en 2025, de la fiscalité applicable aux décharges (centres de stockage) et aux usines d'incinération ([loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018](#)).

L'objectif de la TGAP **est avant tout d'éviter l'envoi de déchets en décharge et incinération en incitant les usagers à trier davantage.**

Suite à cette décision, TRIFYL a dû revoir ses tarifs à la hausse jusqu'à atteindre une TGAP de 65 € HT la tonne en 2025.



TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes qui s'applique sur les ordures ménagères

Afin de gérer au mieux cette évolution, la TEOM a donc augmenté en 2021 :

	Taux rural (Collecte des ordures ménagères en bacs collectifs 1 fois par semaine)	Taux intermédiaire (Collecte des ordures ménagères en porte à porte 1 fois par semaine ou en bacs collectifs 2 fois par semaine)	Taux plein (Collecte des ordures ménagères en porte à porte 2 fois par semaine)
2020	12,4 %	13,6 %	14,7 %
2021	13,4 %	14,7 %	15,9 %

- Avec l'aide de TRIFYL, notre chargée de mission est allée à la rencontre des habitants de Guitalens l'Albarède pour rappeler les consignes de tri et répondre à leurs questions. Un guide de tri et un cabas leur ont été donnés aux personnes présentes
- De plus, une dizaine de points de regroupement ont été embellis cette année sur 3 communes (création de dalle, pose de bardage).
- Réflexion sur la suppression de la collecte en porte à porte sur la commune de Lautrec

b. Perspectives 2022

La Communauté de Communes du Lautrécois – Pays d'Agout envisage les actions suivantes pour 2022 :

- Poursuivre l'opération de compostage individuel ;
- Promouvoir le « STOP PUB » ;
- Maintenir les animations scolaires ;
- Mise en œuvre du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) ;
- Suppression de la collecte en porte à porte de Lautrec ;
- Préparer l'extension des consignes de tri (suppression des caissettes, réorganisation des tournées).

2022

Communauté de communes du Lautrécois-Pays d'Agout



RAPPORT ANNUEL

**SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE
PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS
MÉNAGERS & ASSIMILÉS**



**Rapport à la disposition du public
sur www.cclpa.fr et dans les communes adhérentes.**

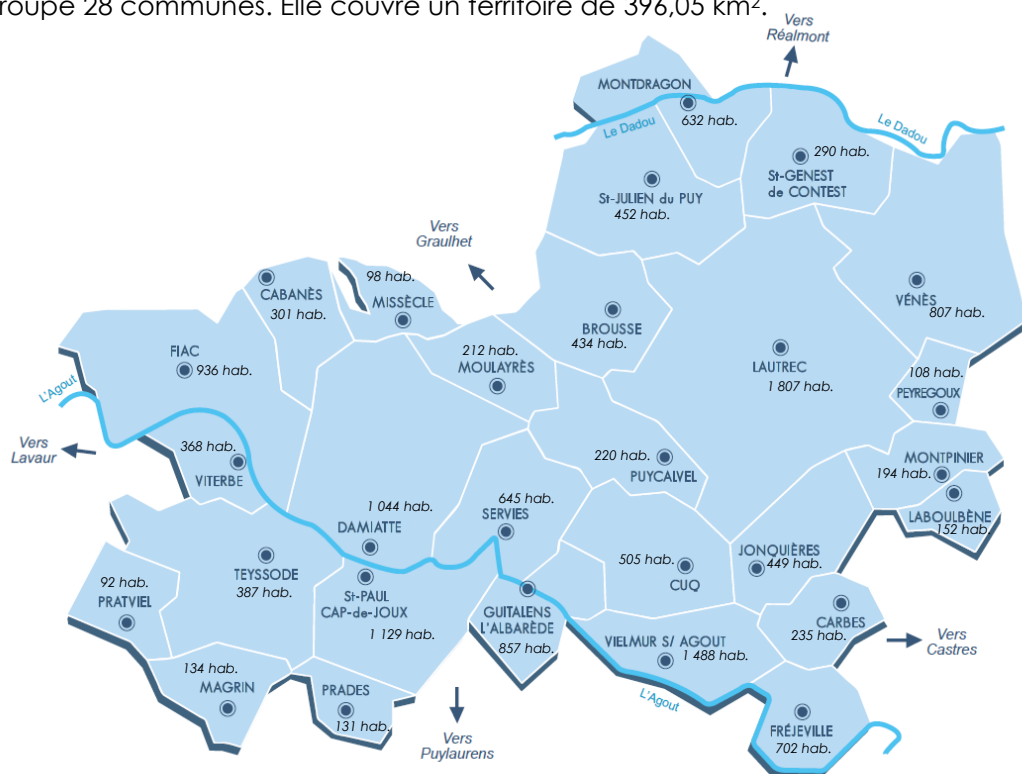
Sommaire

- I. Présentation**
- II. Compétences exercées**
- III. La collecte des déchets : organisation du service**
- IV. La collecte des déchets : bilan**
- V. Le traitement des déchets : organisation**
- VI. Le traitement des déchets : bilan**
- VII. Impact environnemental**
- VIII. Emploi et conditions de travail**
- IX. Moyens d'information**
- X. Les modalités d'exploitation du service public de gestion des déchets**
- XI. Budget, coût du service et financement**
- XII. Coût des différents flux des déchets**
- XIII. Les mesures de prévention**
- XIV. Bilan et perspectives**

I. Présentation

a. Le territoire

La Communauté de Communes du Laurétois – Pays d'Agout a été créée le 1^{er} janvier 2013 et regroupe 28 communes. Elle couvre un territoire de 396,05 km².



b. Evolution démographique

Communes	Population 2010	Population 2018	Population 2019	Population 2020	Population 2021	Population 2022
Brousse		426	428	430	434	438
Cabanès		285	289	293	301	307
Carbes		233	236	233	235	237
Cuq		503	504	505	505	513
Damiatte		1 040	1 043	1 042	1 044	1046
Fiac		955	944	940	936	941
Fréjeville		664	671	687	702	721
Guitalens-l'Albarède		892	908	879	857	837
Jonquières		460	459	453	449	445
Laboulbène		143	142	148	152	156
Lautrec		1 802	1 807	1 810	1 807	1782
Magrin		138	136	135	134	134
Missècle		93	96	98	98	99
Mondragon		624	626	627	632	629
Montpinier		196	195	194	194	194
Moulayrès		189	200	211	212	214
Peyregoux		130	122	115	108	107

Prades		135	135	134	131	129
Pratviel		85	87	89	92	91
Puycalvel		216	219	223	220	216
Saint Paul		1 129	1 132	1 136	1 129	1112
Serviès		647	645	646	645	632
St Genest		312	306	298	290	290
St Julien		451	450	448	452	455
Teyssode		396	391	387	387	398
Vénès		801	814	835	807	779
Vielmur		1 552	1 539	1 515	1 488	1 469
Viterbe		367	366	367	368	366
TOTAL	13 594	14 864	14 890	14 878	14 809	14 737

Au 1^{er} janvier 2022, la Communauté de Communes du Laurécois – Pays d'Agout compte 14 737 habitants avec une densité moyenne 37 hab./km².

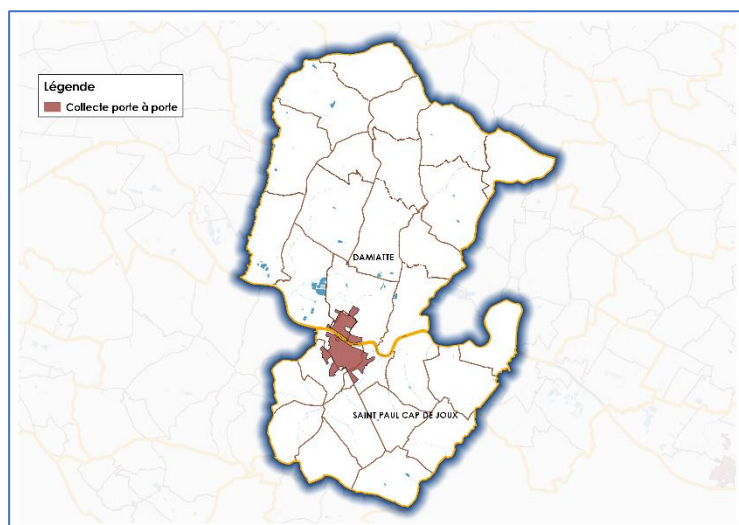
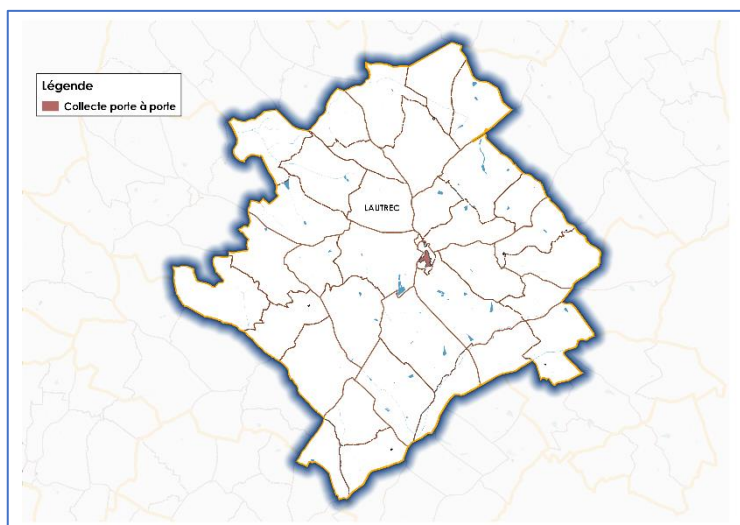
II. Compétences exercées

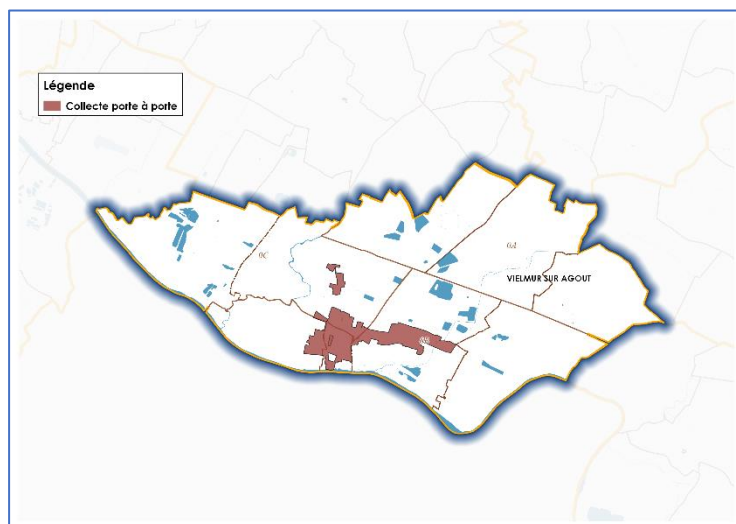
La collecte des déchets ménagers et assimilés se fait en régie par le service environnement de la CCLPA. La collectivité adhère au syndicat mixte TRIFYL pour le traitement de ces déchets. TRIFYL gère aussi les déchèteries : la CCLPA en compte 2 sur son territoire.

	Ordures ménagères	Recyclables	Verre
Collecte séparée	✓	✓	✓
Point d'Apport Volontaire			✓
Déchèterie		✓	✓

III. La collecte des déchets : organisation du service

La collecte des ordures ménagères et du tri sélectif se fait pour la plupart du territoire en point de regroupement (bacs de 770 L). Seuls les centres de Damiatte, Lautrec, Saint Paul Cap de Joux et Vielmur sur Agout son en collecte en porte à porte.





653 points de regroupement sont installés sur l'ensemble du territoire (1 083 bacs à ordures ménagères et 918 bacs pour le tri sélectif). Une campagne de lavage des bacs est organisée chaque début d'année.

La collecte est effectuée par 3 équipes du lundi au vendredi.

a. Equipements liés à la collecte

	Ordures ménagères	Tri sélectif	Verre	Textile	Déchèterie
Nombre de contenants	1 083	918	124	48	2
Type de contenant	Bac 770 L	Bac 770 L	Colonne	Borne	Benne
Ratio du nombre de contenant par habitant	1 pour 14	1 pour 16	1 pour 119	1 pour 307	1 pour 7 369
Tonnages collectés en 2022	3 052 T	922 T	546 T	73 T	1 943 T

Les déchèteries acceptent les produits tels que :



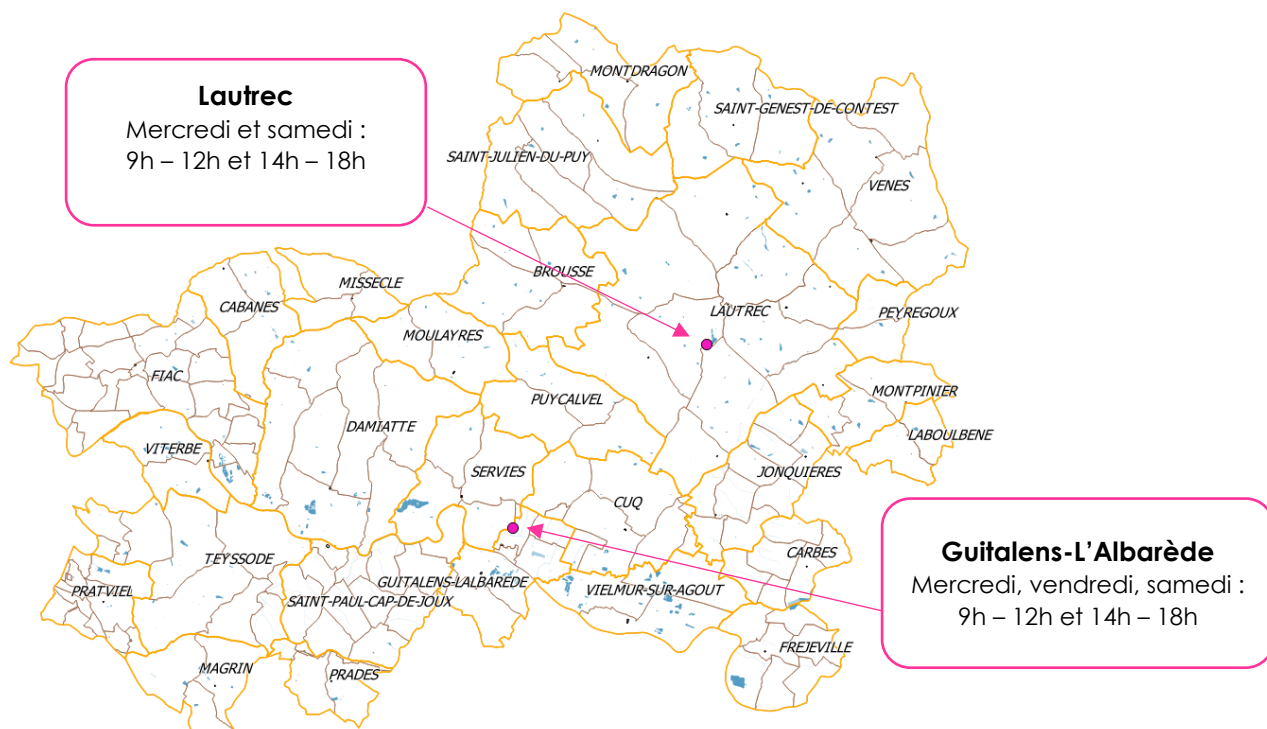
b. Fréquence de collecte

	Zone porte à porte (collecte en sac/caissette)	Zone semi rurale (collecte point de regroupement)	Zone rurale (collecte point de regroupement)
Ordures ménagères	C 2	C 2	C 1
Tri sélectif	C 1	C 1	C 1

C2 : collecte 2 fois par semaine
C1 : collecte 1 fois par semaine

c. Les déchèteries

La collectivité compte 2 déchèteries sur le territoire :



Evolution de la fréquentation des déchèteries sur le territoire :

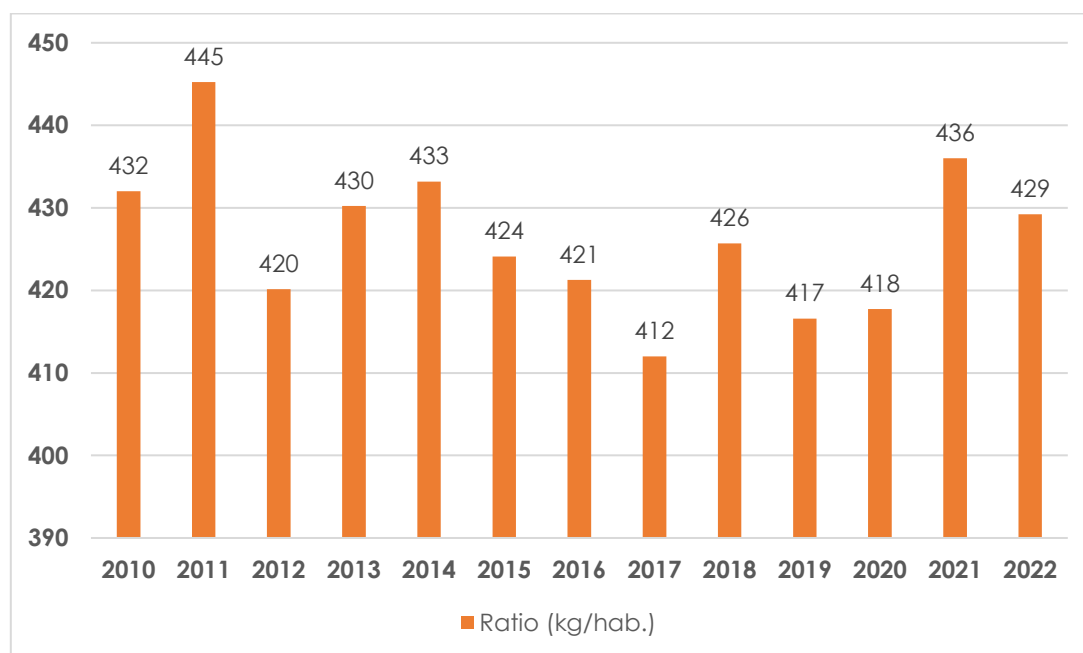
Déchèterie	2020	2021	2022
Guitalens-L'Albarède	18 098 usagers	23 545 usagers	22 477 usagers
Lautrec	5 234 usagers	6 068 usagers	5 999 usagers

IV. La collecte des déchets : bilan

a. Les déchets collectés et leur évolution

	2010 (Année de référence)	2021	2022	Evolution (n/n-1)	Evolution (2022 – 2010)
Quantité de déchets ménagers et assimilés (tous déchets confondus y compris déchèterie) – en Tonnes	5 873	6 463	6 326	- 2,1 %	+ 7,2 %
<i>Ratio par hab.</i>	432	436	429	- 1,6 %	- 0,7 %
Quantité d'ordures ménagères et assimilées (ordures ménagères + tri) – en Tonnes	3 725	3 974	3 801	- 4,4 %	+ 2,0 %
<i>Ratio par hab.</i>	274	268	258	- 3,7 %	- 5,8 %
Quantité d'ordures ménagères – en Tonnes	2 960	3 052	2 890	- 10,5 %	- 2,4 %
<i>Ratio par hab.</i>	218	206	201	- 2,4 %	- 3,4 %

Evolution des déchets ménagers et assimilés collectés (en kg/hab.) :



Une baisse globale des tonnages des déchets ménagers et assimilés est observée pour 2022.

V. Le traitement des déchets : organisation

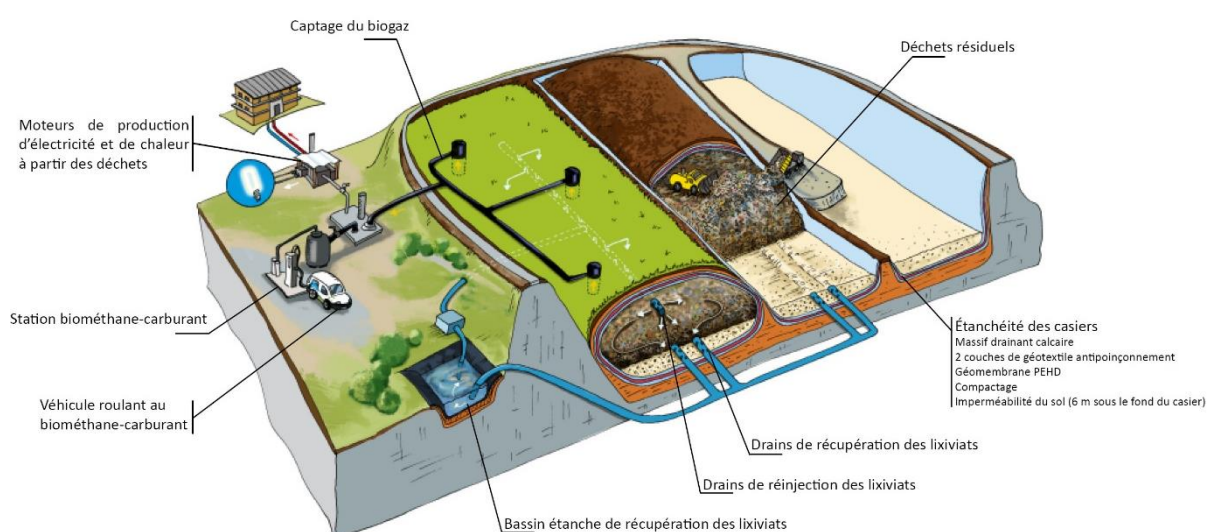
a. Origine des déchets et localisation des unités de traitement



b. Nature des traitements

	Déchets concernés			
	Ordures ménagères	Tri sélectif	Biodéchets	Verre
Centre de tri de Labruguière		✓		
Bioréacteur de Labessière-Candeil	✓			
Quais de transfert de Castres et Graulhet	✓	✓		
Plateforme de compostage de Labruguière			✓	
Usine de traitement du verre de St Juéry				✓

Le traitement des OM se fait au bioréacteur de TRIFYL, à Labessière-Candeil (81).

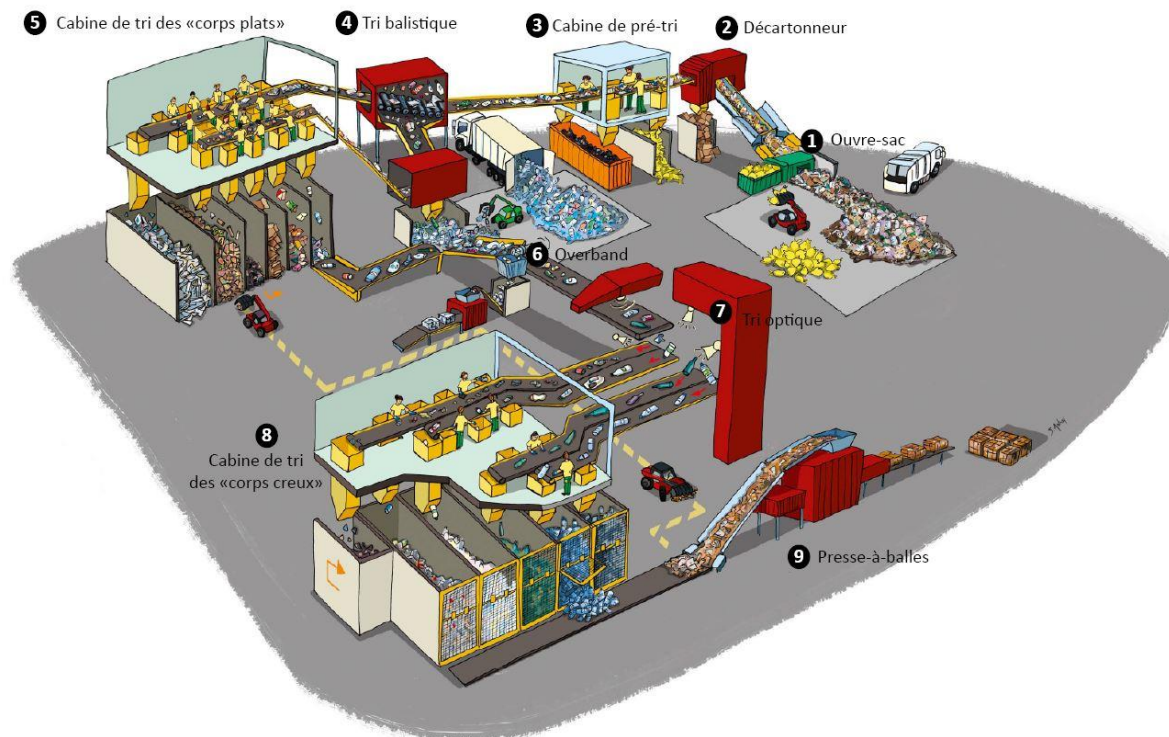


Pour valoriser les déchets résiduels, TRIFYL utilise depuis 2006 la solution du bioréacteur qui consiste en une dégradation accélérée des déchets dans des cellules étanches.

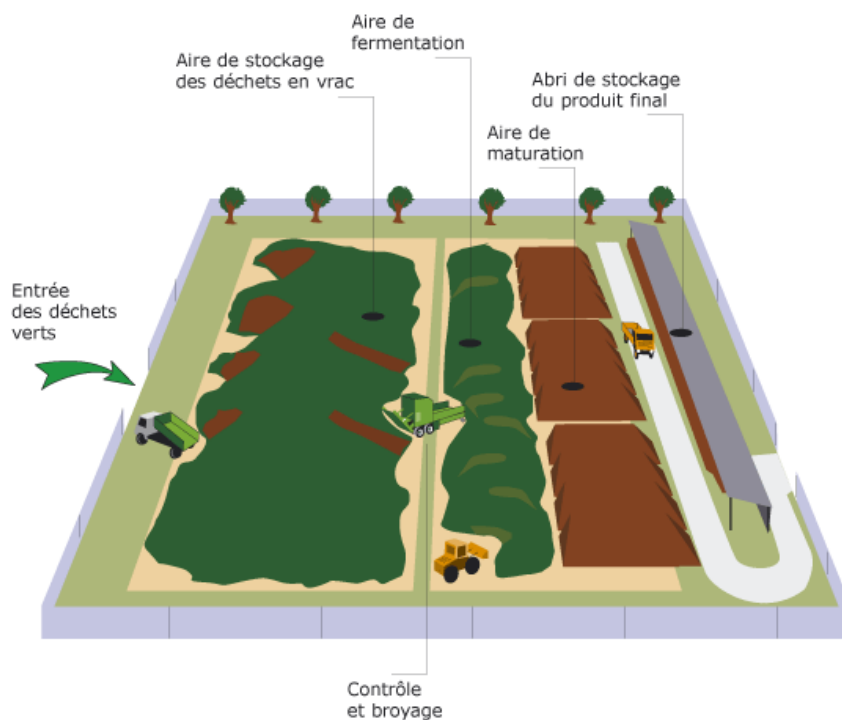
Les effluents liquides (lixiviats) et gazeux (biogaz) sont récupérés pour être valorisés : les eaux de percolation vont être réinjectées pour accélérer la méthanisation et le biogaz va être aspiré pour produire de l'énergie.

Pour valoriser le biogaz issu des déchets du bioréacteur, TRIFYL a choisi de développer trois filières : la cogénération, le biométhane-carburant et l'hydrogène.

- Les emballages recyclables sont amenés au centre de tri de TRIFYL à Labruguière (81).



- Les déchets verts amenés en déchèterie vont permettre de faire du compost grâce à la plateforme de compostage :



- Le verre collecté est acheminé vers l'usine de traitement Briane Environnement :



VI. Le traitement des déchets : bilan

a. Capacité et tonnages traités

Capacité des installations :

	Bioréacteur	Centre de tri	Plateforme	Verrerie
Capacité	1 500 000 T.	12 000 T.	12 000 T.	120 000 T.

b. Refus de tri et performance

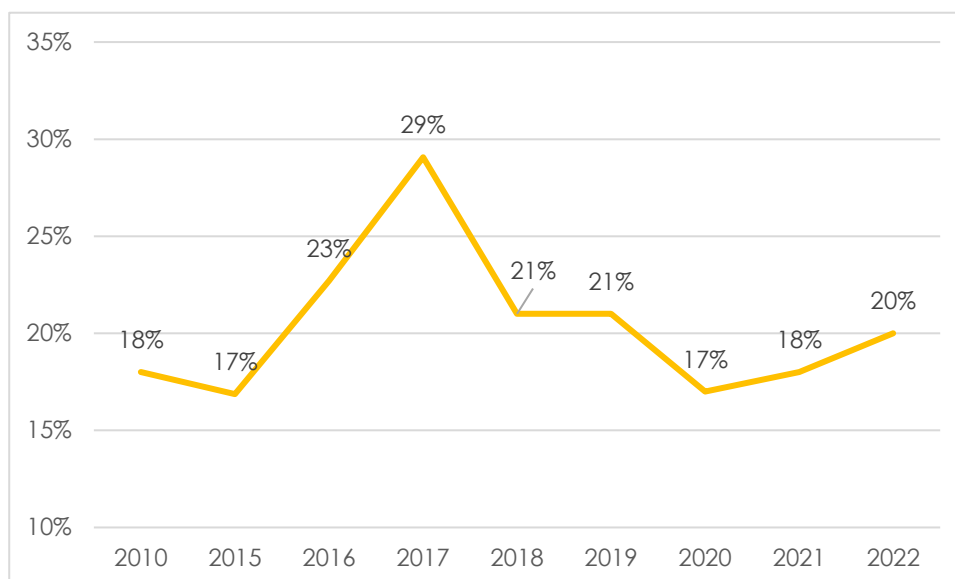
Chaque mois, un échantillon de tri sélectif d'un camion poubelle est prélevé. Celui-ci va permettre de connaître le pourcentage de déchets non recyclables présents dans le bac de tri sélectif.

C'est avec ce résultat que le coût du traitement est en partie établi :

Pourcentage de refus	Tarifs
< 15 %	0,00 € HT
≥ 15 % et < 20 %	7,00 € HT
≥ 20 % et < 25 %	15,00 € HT
≥ 25 % et < 40 %	30,00 € HT

Un mauvais tri augmente donc les coûts de la collectivité.

Evolution du refus de tri pour la Communauté de Communes du Laurécois – Pays d'Agout :



Il est constaté que la collectivité a vu son taux de refus augmenter jusqu'à presque 30% en 2017 (soit 30 € HT de majoration à la tonne). Une nette amélioration est observée pour 2020 et 2021 (avec une majoration à 7 € HT la tonne).

Malgré la hausse de ce taux en 2022, la CCLPA est restée sous le seuil des 20 % afin d'obtenir une majoration moindre.

c. Performance de valorisation globale par rapport aux objectifs

	2010 (kg/hab.)	2021 (kg/hab.)	2022 (kg/hab.)	Objectif 2025 - TRIFYL (kg/hab.)
Ordures ménagères	217,8	206,1	196,0	196
Tri sélectif	56,2	62,2	61,8	65
Verre	29,3	36,9	37,2	33

Depuis 2010, la Communauté de Communes du Laurécois – Pays d'Agout observe une diminution de la quantité d'ordures ménagères collectées (avec une hausse en 2020 et 2021 – crise sanitaire).

La collectivité doit poursuivre ses efforts de prévention et de communication afin d'atteindre les objectifs 2025 fixés par TRIFYL.

VII. Impact environnemental

L'ensemble de la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif représente presque 100 000 km par an et environ 52 500 L de carburant.

La collectivité, soucieuse de l'environnement, a supprimé la collecte en porte à porte sur une commune (Guitalens-L'Albarède) en 2018.

En 2020, la CCLPA a renouvelé sa flotte en choisissant un camion mieux adapté ayant une grande capacité pouvant contenir 2 tournées de tri sans aller vider.

VIII. Emploi et conditions de travail

a. Caractéristiques du personnel de collecte des déchets

Le service collecte est composé de 7 agents répartis sur 3 camions-poubelle. Il y a donc une équipe avec un chauffeur et 2 ripeurs, 2 équipes avec un chauffeur et un ripeur.

Un agent s'occupe de collecter le verre à l'aide d'un camion grue sur environ une semaine par mois. Le reste de son temps, cet agent aide au remplacement de ses collègues ripeurs ou est associé au service divers/espaces verts.

L'ensemble du service dessert les 28 communes de la CCLPA du lundi au vendredi.

	Effectif	Titulaires	Contractuels
Chauffeur-ripeur	8	7	1
Mécanicien	1	1	
Agent relation usagers	1	1	
Total	10	9	1

La collectivité fait appel à des saisonniers pour les périodes d'été et d'hiver.

b. Mesures en faveur de l'hygiène et de la sécurité

Les principales améliorations obtenues résident dans le renouvellement du parc des bennes à ordures ménagères qui apporte un confort et une sécurité accrue pour l'ensemble du personnel tout en permettant une productivité plus élevée.

Depuis 2019, l'ensemble des véhicules stationnent désormais à l'intérieur du nouveau bâtiment.

IX. Moyens d'information

La collectivité édite 2 bulletins intercommunaux par an. Ceux-ci permettent d'informer les usagers sur les actions et bilans menés par la CCLPA.

Grâce à leurs bulletins communaux, les communes transmettent aux habitants toutes les actualités de la CCLPA en matière de déchets.

Elle est aussi présente sur les réseaux sociaux (Facebook). Elle y publie fréquemment des articles.

De plus, la collectivité possède un site internet récent.

X. Les modalités d'exploitation du service public de gestion des déchets

Organisation :

Année 2022	Ordures ménagères		Tri sélectif		Verre	Déchèterie
Fréquence collecte	C1 ou C2		C1		C0,25	2 Déchèteries (gérées par TRIFYL)
Collecte et contenants	PR* 1 083 Bacs 770 L	PAP** Pas de contenant	PR 918 Bacs 770 L	PAP Caissettes 70 L	Apport volontaire 124 PAV***	
Transport	Géré par la CCLPA					
Traitement	Géré par TRIFYL		Géré par TRIFYL		Géré par BRIANE Environnement	

* PR : point de regroupement

** PAP : porte à porte

*** PAV : point d'apport volontaire

Population desservie et quantité de déchets collectés :

Année 2010	Ordures ménagères	Tri sélectif	Verre	Déchèterie (hors gravats)	Tous flux
Population desservie	13 594	13 594	13 594	13 594	13 594
Tonnages	2 961	765	398	1 122	5 873
Kg/hab. (collectivité)	218	60	35	83	432
Kg/hab. (données nationales 2009)	242	44	30	175	588
Ecart/ratio national	-10 %	21%	-3 %	-52 %	-26 %

En 2010, les déchets collectés par la Communauté de Communes du Lautrécois-Pays d'Agout ont un ratio bien en-dessous que la moyenne nationale (datant de 2009). En effet, nous observons une différence de 26 % sur le total des flux.

Année 2022	Ordures ménagères	Tri sélectif	Verre	Déchèterie (hors gravats)	Tous flux
Population desservie	14 737	14 737	14 737	14 737	14 737
Tonnages	2 890	911	549	1 508	6 326
Kg/hab. (collectivité)	196	62	37	102	429
Kg/hab. (données nationales 2016)	249	50	32	162	582
Ecart/ratio national	- 21 %	24 %	16 %	- 37 %	- 26 %

Les écarts entre les ratios sont de plus en plus importants : - 26 % sur l'ensemble des flux.

XI. Budget, coût du service et financement

a. Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES	CA 2021	CA 2022
40	Opération d'ordre entre section	8 130,70	23 499,26
2314	Construction sur sol d'autrui	8 130,70	23 499,26
21	Immobilisations corporelles	28 515,64	62 320,35
21571	Matériel roulant	3 022,80	7 065,10
2188	Autres immo corporelles	25 492,84	55 255,25
20	Dépenses imprévues Investissement	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES	36 646,34	85 819,61

	RECETTES	CA 2021	CA 2022
001	Résultat d'investissement reporté	99 453,52	214 304,92
10	Apports, dotations, réserves	9 334,13	1 654,82
10222	FCTVA	9 334,13	1 654,82
1068	Résultat affecté	0,00	0,00
40	Opération d'ordre entre section	0,00	8 730,00
192	Plus ou moins value sur cession d'immob	0,00	8 730,00
28	Amortissement des immobilisations	142 163,61	123 583,97
28145	Installations générales, agencements et aménagements	18 445,32	17 556,70
281571	Matériel et outillage de voirie	77 928,68	62 001,68
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	3 434,53	2 989,95
28182	Matériel de transport	6 927,04	4 560,40
28188	Autres immobilisations	35 428,04	36 475,24
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES	250 951,26	348 273,71
	RESULTAT	214 304,92	262 454,10

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	CA 2021	CA 2022
011	Charges de gestion générale	238 491,95	235 074,72
60622	Carburants	83 859,20	96 562,44
60628	Autres fournitures non stockées	17 378,86	6 482,85
60631	Fournitures d'entretien	401,89	1 022,38
60632	Fournitures de petit équipement (outillage)	6 840,34	1 062,57
60636	Vêtements de travail	5 161,53	2 078,35
6068	Autres matières et fournitures	157,72	3 112,25
6135	Locations mobilières	9 145,97	7 497,07
61551	Entretien matériel roulant	33 763,27	33 048,88
6156	Maintenance	3 018,22	673,34
6161	Primes d'assurances	6 691,53	9 211,25
6184	Versement à des organismes de formation	430,00	1 983,60
6256	Missions	0,00	160,95
6257	Réceptions	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 499,80	1 499,41
62871	Remboursement budget principal	68 590,00	68 215,00
6288	Autres services extérieurs	1 541,62	1 156,38
63512	Taxe foncière	12,00	12,00
6355	Taxes et impôts sur véhicules	0,00	1 296,00
012	Charges de personnel	371 264,62	415 784,83
6332	Cotisations versées au FNAL	1 087,44	1 200,71
6336	Cotisations C.N.F.P.T.- C.D.G.	4 350,39	4 923,07
6338	Cotisations U.R.S.S.A.F	652,47	720,40
64111	Personnel titulaire	161 142,27	193 422,50
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	4 380,09	4 937,28
64114	Personnel titulaire - indemnité inflation	0,00	900,00
64118	Autres indemnités	26 593,37	31 101,72
64131	Personnel non titulaire	0,00	46 018,75
64134	Personnel non titulaire – indemnité inflation	55 915,22	200,00
64138	Autres indemnités	5 822,98	6 021,54
6451	Cotisations U.R.S.S.A.F	42 113,71	44 107,04
6453	Cotisations Caisses de retraite	53 234,05	63 381,66
6454	Cotisations ASSEDIC	2 491,57	2 096,15
6455	Cotisations Assurances Personnel	5 211,56	5 441,41
6458	Cotisation organismes sociaux	2 120,00	2 120,00
6475	Médecine du travail	1 022,00	1 229,10
6488	Autres charges de personnel	5 127,50	7 963,50
65	Autres charges gestion courante	741 700,03	836 203,77
65541	Contribution organ. regroup. (TRIFYL)	741 698,88	836 201,04
65888	Autres	1,15	2,73
67	Charges exceptionnelles	0,00	1 453,40
042	Opérations d'ordre entre section	142 163,61	123 583,97
6811	Dotation aux amortissements	142 163,61	123 583,97
022	Dépenses imprévues Fonct.	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES	1 493 620,21	1 612 100,69

	RECETTES	CA 2021	CA 2022
002	Résultat de fonctionnement reporté	217 268,26	112 901,58
70	Autres produits de gestion courante	33 808,02	33 096,23
7078	Autres marchandises	1 965,00	1 125,00
70878	Prestations de services par d'autres redevables	31 843,02	31 971,23
72	Travaux en régie	8 130,70	23 499,26
722	Immobilisations corporelles	8 130,70	23 499,26
73	Impôts et taxes	1 335 392,00	1 553 285,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères	1 335 392,00	1 553 285,00
74	Dotations, subventions et participations	8 360,20	11 122,40
7478	Autres organismes	0,00	4 199,30
7488	Autres attributions et participations	8 360,20	6 923,10
75	Autres produits de gestion courante	1,68	1,04
7588	Autres produits divers de gestion courante	1,68	1,04
77	Produits exceptionnels	1 358,20	487,16
7788	Produits exceptionnels divers	1 358,20	487,16
013	Atténuation des charges	2 202,73	1 130,88
6419	Remb. sur rémunér. personnel	2 202,73	1 130,88
	TOTAL DES RECETTES	1 606 521,79	1 735 523,55
	RESULTAT	112 901,58	123 422,86

XII. Coût des différents flux des déchets

Nous rappelons que la CCLPA gère la collecte des ordures ménagères, du tri sélectif et du verre. Le traitement des déchets revient à TRIFYL.

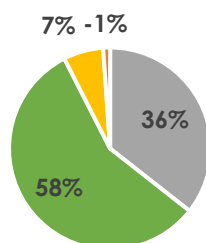
Coût de chaque flux de déchets :

2010	Capitation	Ordures ménagères	Tri sélectif	Verre	Total
Coût TTC	134 172,00 €	214 494,00 €	24 087,00 €	4 166,88 €	368 586,12 €

2021	Capitation	Ordures ménagères	Tri sélectif	Verre	Total
Coût TTC	325 754,00 €	396 174,26 €	31 889,07 €	17 605,18 €	736 212,15 €

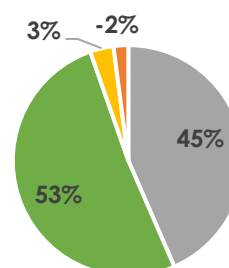
2022	Capitation	Ordures ménagères	Tri sélectif	Verre	Total
Coût TTC	372 846,10 €	438 702,00 €	28 226,00 €	17 690,00 €	822 084,10 €

Répartition des coûts en fonction du flux de déchets (2010)



■ Capitation ■ Ordures ménagères ■ Tri sélectif ■ Verre

Répartition des coûts en fonction du flux de déchets (2022)



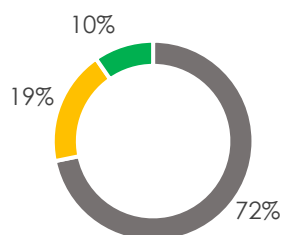
■ Capitation ■ Ordures ménagères ■ Tri sélectif ■ Verre

En 2010, l'ancienne Communauté de Communes du Lautrécois s'occupait de la collecte du verre en régie. Depuis la fusion en 2013, l'ensemble des colonnes à verre du territoire sont relevées par la collectivité. Ce flux représente donc une recette pour la CCLPA.

Quantité de déchets collectés (hors déchèterie et textile) :

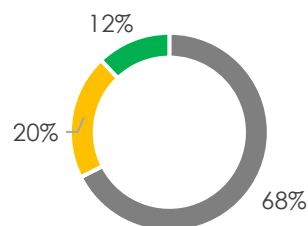
Tonnages	Ordures ménagères	Tri sélectif	Verre	Total
2010	2 961	765	398	4 124
2021	3 052	922	546	4 520
2022	2 890	911	549	4 349

Répartition des déchets collectés (2010)

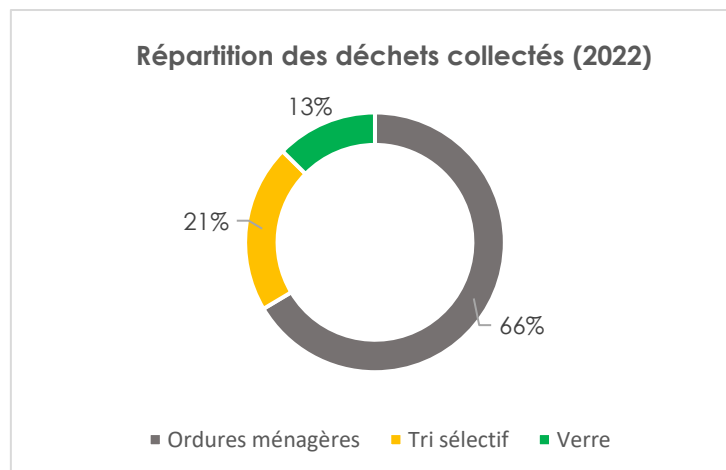


■ Ordures ménagères ■ Tri sélectif ■ Verre

Répartition des déchets collectés (2021)



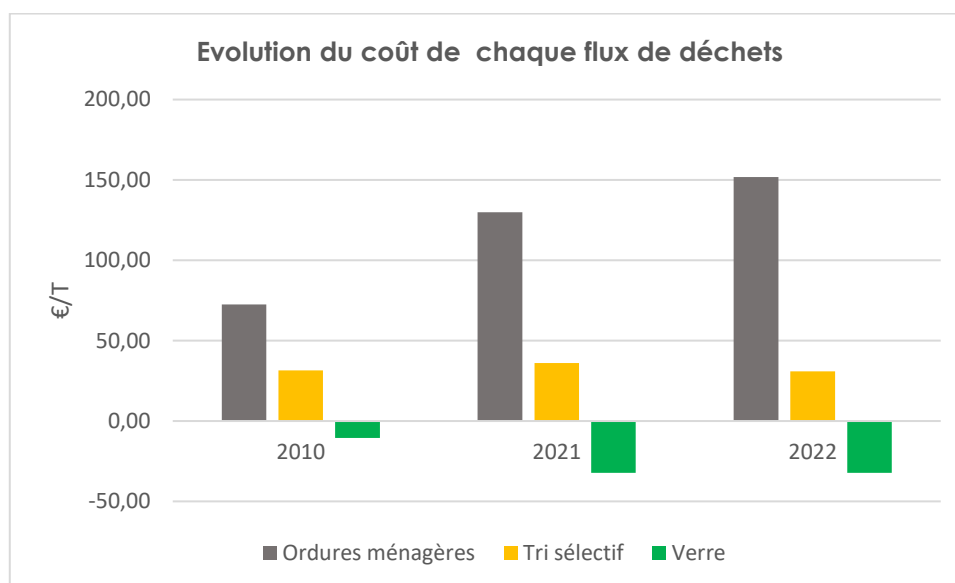
■ Ordures ménagères ■ Tri sélectif ■ Verre



Le tonnage d'ordures ménagères revient à la baisse après deux années difficiles (crise sanitaire).

Coûts des différents flux en € par tonne :

	Ordures ménagères	Tri sélectif	Verre
2010	72,44 €/T	31,49 €/T	- 10,47 €/T
2021	129,81 €/T	34,59 €/T	- 32,24 €/T
2022	151,81 €/T	30,98 €/T	- 32,25 €/T



Une hausse du coût d'ordures ménagères à la tonne est constatée depuis 2010, due à l'augmentation de la TGAP et au coût de traitement.

Le coût du tri sélectif à la tonne se voit diminuer : cette évolution est due à une meilleure qualité du tri.

Depuis la fusion en 2013, la totalité du verre collecté équivaut à une recette pour la CCLPA.

XIII. Les mesures de prévention

Afin de réduire au mieux les déchets à la source, la Communauté de Communes du Laurécois – Pays d'Agout a déployé plusieurs outils.

a. Promotion du compostage



La CCLPA propose 2 types de composteurs à des tarifs préférentiels :

- En plastique recyclé (440 L) à 20 € ;
- En bois (400 L) à 25 €.

Cette action a permis à 430 foyers de s'équiper en 4 ans.

La CCLPA est aussi intervenue dans les écoles afin d'équiper l'établissement et de sensibiliser les élèves aux gestes du compostage, de tri sélectif et de gaspillage alimentaire.



b. STOP PUB



L'autocollant *STOP PUB* sur la boîte aux lettres permet de réduire le gaspillage des prospectus. Il est disponible en mairie ou dans les locaux de la collectivité.

c. Collecte de textiles, linges et chaussures

La collecte des TLC est gérée par LE RELAIS 81, situé à Bout du Pont de l'Arn (81).



Le Relais est un réseau d'entreprises qui agit depuis 30 ans pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion, par la création d'emplois durables.

En 2021, la Communauté de Communes du Laurécois – Pays d'Agout comptait 48 bornes textile.

97 % des TLC sont valorisés :

- Les textiles utilisables en l'état sont revendus à bas prix dans les 73 boutiques Ding Fring du Relais ou destinés à l'export.

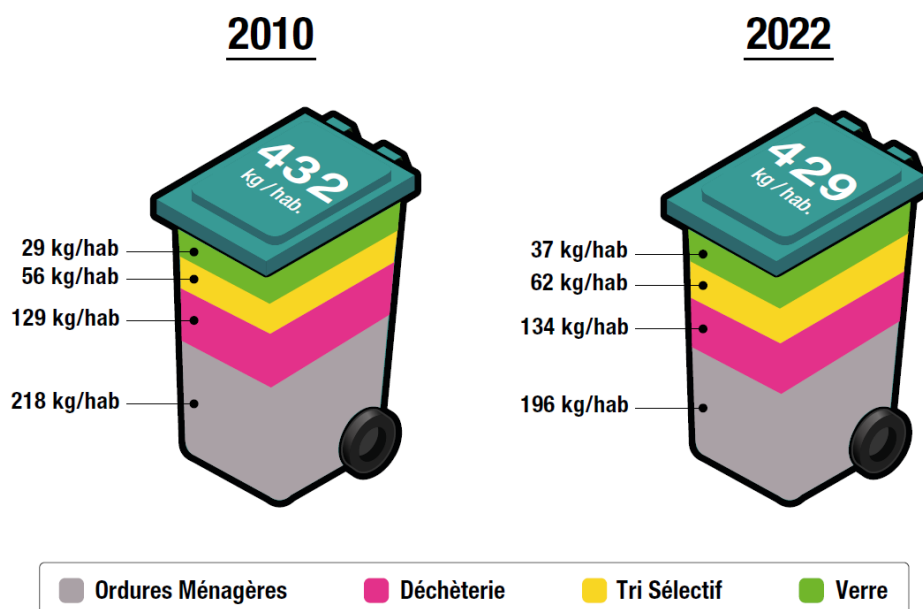
- Les textiles qui ne peuvent plus être portés sont recyclés par le Relais dans le cadre de la production de chiffons d'essuyage pour l'industrie, ou pour la fabrication de matières à partir desquelles est notamment fabriqué l'isolant Métisse®.
- La matière non valorisée représente 3 % des volumes collectés, dont la majeure partie sera utilisée en valorisation énergétique.

Les tonnages collectés sur le territoire de la CCLPA :

2018	2020	2021	2022
70 T	61 T	73 T	73 T

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire. Le RELAIS 81 n'a pas pu collecter les bornes pendant près de 2 mois.

d. Indicateurs globaux de prévention



	2010 (année de référence)	2022	Evolution
Quantité de déchets ménagers et assimilés produits (inertes compris) – DMA en Tonnes	5 873	6 326	
Ratio par hab.	432	429	- 1,0 %
Quantité d'ordures ménagères et assimilées produites – OMA en Tonnes	3 725	3 801	
Ratio par hab.	274	257	- 6,2 %
Quantité d'ordures ménagères produites – OMR en Tonnes	2 960	2 890	
Ratio par hab.	218	196	- 10 %

En plus de 10 ans, nous constatons une diminution globale de l'ensemble des déchets collectés. Nous pouvons penser que cette évolution est due aux moyens de communication et de prévention déployés par la Communauté de Communes.

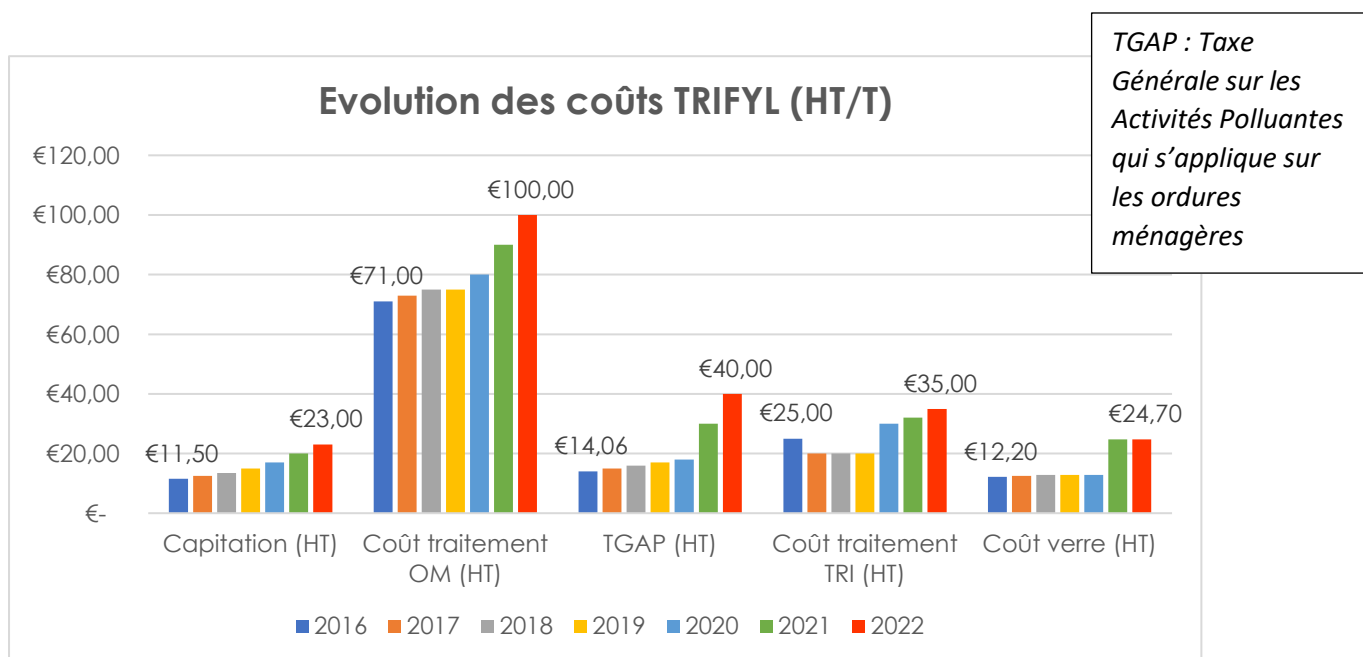
XIV. BILAN ET PERSPECTIVES

a. Bilan 2022

En 2017, une étude a démontré que l'élimination des déchets demeure trop peu chère en France pour vraiment encourager à la prévention et au recyclage. Face à ce constat, le Parlement a ainsi adopté une hausse crantée, en 2021 d'abord, puis progressivement jusqu'en 2025, de la fiscalité applicable aux décharges (centres de stockage) et aux usines d'incinération ([loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018](#)).

L'objectif de la TGAP **est avant tout d'éviter l'envoi de déchets en décharge et incinération en incitant les usagers à trier davantage.**

Suite à cette décision, TRIFYL a dû revoir ses tarifs à la hausse jusqu'à atteindre une TGAP de 65 € HT la tonne en 2025.



Afin de gérer au mieux cette évolution, la TEOM a donc été augmentée en 2022, comme en 2021 :

	Taux rural (Collecte des ordures ménagères en bacs collectifs 1 fois par semaine)	Taux intermédiaire (Collecte des ordures ménagères en porte à porte 1 fois par semaine ou en bacs collectifs 2 fois par semaine)	Taux plein (Collecte des ordures ménagères en porte à porte 2 fois par semaine)
2020	12,4 %	13,6 %	14,7 %
2021	13,4 %	14,7 %	15,9 %
2022	15,0 %	16,5 %	17,8 %

b. Perspectives 2023

La Communauté de Communes du Lautrécois – Pays d'Agout envisage les actions suivantes pour 2023 :

- Poursuivre l'opération de compostage individuel ;
- Promouvoir le « STOP PUB » ;
- Maintenir les animations scolaires ;
- Mise en œuvre du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) ;
- Mettre en place l'extension des consignes de tri (suppression des caissettes, réorganisation des tournées).